

R É C I T
HISTORIQUE
SUR LA RESTAURATION
DE LA ROYAUTÉ
EN FRANCE,

LE 31 MARS 1814;

**PAR L'AUTEUR DU CONGRÈS DE VIENNE, DES
MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE, etc.**

(M. DE PRADT, ancien Archevêque de Malines.)

A PARIS,

**Chez ROSA, Libraire, au Cabinet littéraire, grande
Cour du Palais-Royal, et rue Montesquieu, n°. 7 ;
Et chez M^{me}. V°. PERRONNEAU, Impr.-Libraire,
quai des Augustins, n°. 39.**

1816.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

CET écrit fut composé quelques mois après la restauration. On s'était proposé de le publier le 31 mars 1815. Napoléon était trop bien instruit de la part que l'auteur avait prise à cet événement, pour ne pas le comprendre dans la distribution des lettres-de-cachet qu'il répandit après son arrivée, le 20 mars. De meilleurs tems lui ont permis de reprendre son premier projet.

R É C I T

HISTORIQUE

SUR LA RESTAURATION

DE LA ROYAUTE

EN FRANCE,

LE 31 MARS 1814.

Les faits les plus graves en eux-mêmes, les plus étendus par leurs résultats, ne sont pas toujours les mieux connus, soit dans leurs principes, soit dans leurs mobiles. Trop souvent le public n'a que des apparences pour motifs de ses jugemens. Ses opinions se forment sur les récits qu'il reçoit, la plupart du tems, des mains qui ont pris le moins de part à l'action, l'honneur est attribué à qui il n'appartient pas, le blâme est appliqué à qui

n'a rien fait pour le mériter ; ainsi l'erreur va circulant, s'affermissant, et la crédulité des contemporains lègue aux générations qui suivent un héritage de déceptions ; fruit de l'ignorance des uns et de la confiance des autres, soit à affirmer ce qu'ils ignorent, soit à accepter ce qu'ils trouvent affirmé. Par là se forme une histoire fausse, espèce de fable convenue, qui n'apprend rien, qui fait même quelque chose de pire, puisqu'elle apprend l'erreur, qu'elle dénature les faits, et qu'elle déplace les acteurs.

L'histoire a un but tout opposé, et ce n'est pas de cette fausse monnaie qu'il faut remplir le monde : la vérité est l'intérêt de tous. Un homme de la tête duquel des éclairs de raison échappaient comme des rayons de clarté échappent d'un ciel chargé d'orages, Diderot, a dit qu'il ne fallait qu'une idée fausse pour faire d'un homme un monstre. Que sera-ce d'un peuple entier, nourri de doctrines ou de notions éronnées ? Or, voilà le régime auquel, par ce qu'on lui a dit et par ce qu'on ne lui a pas dit, le peuple français est tenu depuis 27 ans. L'erreur a produit les égaremens, et les esprits faussés ou faux ont fait encore plus

de mal que les esprits pervers ; il faut donc en revenir à publier la vérité , en tout ce qui intéresse les peuples , écarter les timides ou cauteleuses maximes de Fontenelle , et frayer la route vers la guérison des esprits par la probité du langage qu'on leur fera entendre. Mais ce service ne leur sera par rendu par l'histoire telle qu'elle est écrite aujourd'hui ; elle a la fausseté du roman sans le mérite de ses agrémens , ses mensonges sans la grâce de ses fictions ; et l'on pourrait appliquer au dégoût qu'inspire la manière dont elle est écrite , le mot de Walpole mourant , à son ami qui lui demandait quelle était la lecture qu'il désirait qu'on lui fit : tout ce que vous voudrez , pourvu que ce ne soit pas l'histoire.

Je prendrai pour exemple l'évènement le plus important de notre âge , la restauration du 31 mars 1814. Que d'écrits , que d'ouvrages n'a-t-elle pas fait éclore ? Combien de causes et d'acteurs n'assignent-ils pas ? Eh bien ! je puis affirmer que dans cet amas informe de narrations , pas plus que dans celles qui retracent les principaux faits de la révolution , je n'ai rien aperçu de plus dissemblable à ce que j'ai vu , que ce que j'ai lu.

La restauration date déjà de deux ans ; la vérité et la justice, pas plus l'une que l'autre, ne sont pas encore venues éclairer cette grande époque. La France a changé de face, et personne, ou à-peu-près personne, ne sait comment. Comme témoin et acteur, je puis dire l'une, et rendre l'autre. Il paraît juste que les Français connaissent ce qui leur importe le plus, et je puis être reçu à dire ce que j'ai fait et vu. Que tout le monde en fasse autant, mais ne fasse que cela, et dans le moment l'histoire reprend ses droits à la confiance.

La France a considéré avec raison la restauration comme l'évènement le plus heureux : par ce mot de *restauration*, j'entends le terme de la révolution avec et par le remplacement de la maison royale de France, et non pas seulement la fin de la domination de Napoléon ; car il pouvait arriver que cette domination finît, et que la révolution continuât dans un de ses effets principaux, l'éloignement de la maison royale, chose bien essentielle, et qu'il fallait éviter à tout prix. Il était démontré que dans l'état auquel les choses étaient arrivées, il n'y avait de fin aux troubles que par le retour de cette famille.

Or, c'est dans ce sens que j'ai pris part au grand évènement de la restauration, n'en ayant jamais séparé ces deux parties, et n'ayant pas cessé de dresser mes vœux et mes actions vers ce double résultat.

Le monde avait changé de face par le désastre de Moskow. Si le succès auquel Napoléon s'était attendu, se fût réalisé avec la rapidité et l'éclat auxquels il était accoutumé dans toutes ses entreprises, il restait le maître de l'Europe; il l'a dit plusieurs fois : on l'a cru indiscret, et il avait raison. La puissance et la terreur redoublaient à-la-fois; et la Russie abattue, qui eût osé résister? Mais ce grand désastre ouvrait un nouvel univers. Il créait en Europe une opposition formidable, en remplacement de cette soumission chez les faibles, de cette hésitation chez ce qui restait de forts, dans lesquelles les uns et les autres cherchaient un refuge.

La Russie déclarée inattaquable par le droit de climat, reprenant tous ses esprits par le droit de la victoire, déployant toutes les forces d'un peuple qui n'avait plus rien à refuser au souverain qui, comme Pierre, lui avait appris à vaincre; la Russie, dans cette attitude, de-

venait le centre d'une opposition invincible qu'on devait retrouver à chaque pas, comme depuis 20 ans on retrouvait l'Angleterre. Dès ce moment, il fut permis aux rois de se plaindre, aux peuples de parler; aux uns de s'occuper de leur dignité, aux autres de leurs intérêts. Des asiles, des cours d'appel s'élevaient de toute part, et suffisaient pour donner à tout une face nouvelle. Napoléon le sentait bien; et quand à Varsovie il ne cessait de répéter: *du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas*, cet esprit aussi plein de sagacité que d'irritabilité, trahissait, par cet aveu, l'impression profonde qu'il ressentait du changement opéré dans son existence, et qu'il n'avait pas hésité à démêler. C'est pour la ressaisir cette puissance, qu'il imposa à la France tous les fardeaux qu'elle eut à porter, lorsqu'il lui commanda de réparer les pertes causées par la campagne de Russie. La force, la patience des Français comblèrent toutes ses exigences: mieux administrées, elles les auraient dépassées. La vaillance, la confiance encore *inébranlée* des soldats français réparèrent tous les déficits qui affligeaient l'armée, et peu s'en fallut qu'à l'aide de leurs bras, ce char de victoire;

qui si longtemps lui avait appartenu exclusivement, ne restât tout entier à Napoléon : à Lutzen, à Wurtchen, à la bataille de Dresde, on retrouva le général de l'Italie, le vainqueur d'Austerlitz, de Jéna, de Wagram (1) : même audace dans l'attaque, même science dans les combinaisons, même vigueur dans l'exécution. Mais c'était le crépuscule du météore ; il s'é-

(1) Peu s'en fallut que ce que Napoléon disait à Varsovie : *Le succès rendra les Russes audacieux : je leur livrerai deux ou trois batailles entre l'Elbe et l'Oder, et dans six mois je serai encore sur le Niémen*, ne se soit réalisé. Il était à Breslau le 26 mai. C'est l'Autriche qui l'a arrêté. On a beaucoup dit que l'Angleterre avait perdu Napoléon : cela est bien plus vrai de l'Autriche ; elle l'a détourné de ses trois plus grands projets :

1°. De l'attaque contre l'Angleterre par la bataille d'Austerlitz ;

2°. De la poursuite de la guerre d'Espagne par la bataille de Wagram ;

3°. De la poursuite des Prussiens et des Russes après les batailles de Lutzen et de Wurtchen, par ses négociations et ses menaces. Sans l'Autriche, on n'aurait pas vu les Prussiens et les Russes à Paris, au lieu que les Anglais ne pouvaient pas leur en frayer le chemin.

teignait : l'esprit, plus captif dans un corps appesanti par les délices de la vie royale, perdait de cette tension qui n'avait encore fléchi sous aucun fardeau (1) : la pourpre avait agi, et le luxe soufflant sur lui ses vapeurs assoupissantes, allait, comme au tems des Romains, ouvrir les voies aux vengeances de l'univers (2); tout annonçait la décomposition de l'empire. Et quand la foudre rapprochant et redoublant ses coups, vint frapper aux côtés de Napoléon ses confidens les plus chers, ses plus vieux frères d'armes (3), on sentait réveiller en soi ces superstitions innées qui, dans ces coups du hasard, marquent les pronostics des grandes catastrophes.

L'été de 1813 s'était écoulé en violences au dedans, en combats, en simulacres de négociations au dehors. Ce ~~qui~~ là étaient bien loin,

(1) *Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.*

(2) Voyez dans la lettre que Napoléon écrivit à Murat, pour l'engager à se rendre à l'armée, ce qu'il dit de la difficulté qu'il éprouve à monter à cheval.

(3) Le maréchal Bessières, tué la veille de la bataille de Lutzen; le duc de Frioul, tué le lendemain de la bataille de Wurtchen.

du vrai sens de l'esprit et de la position de Napoléon, qui s'imaginaient qu'il traitait pour faire la paix : c'était pour ressaisir sa puissance et sa puissance toute entière; car, s'il ne se fût agi que de puissance réelle, ou relative, quel souverain, à aucune époque de l'Europe moderne, se fût encore trouvé placé aussi haut que l'était Napoléon par les concessions qu'on lui faisait à Dresde? Mais c'était sa puissance et celle des autres qu'il voulait; il ne pouvait pas plus tolérer de contradiction en Europe qu'en France; et avec son caractère, tout souverain contradicteur devait être traité par lui, comme le corps législatif l'a été, dès qu'il a hasardé quelques représentations, bien mesurées assurément en comparaison de celles que se permettaient jadis les plus minces parlemens.

Depuis mon retour de Varsovie, j'habitais Malines. Une lettre-de-cachet que je trouvai en arrivant à Paris, m'y avait relégué. La retraite n'est pas la position la plus défavorable pour observer et réfléchir. Accoutumé depuis 25 ans à suivre le mouvement des affaires, à en calculer les rapports, à en balancer les chances, à en assigner les résul-

tats (1), je mettais une extrême attention à suivre les mouvemens de Napoléon, dans la nouvelle carrière que le malheur venait d'ouvrir devant lui. On ne le connaissait, on ne l'avait encore vu que victorieux, triomphant, renversant, écrasant tout sous les roues impitoyables de son char de victoire : il était curieux de l'observer, lorsqu'il en était descendu, et de voir comment il ferait pour y remonter ou pour s'en passer. Comme ce n'était pas de la France, mais de lui que je me défiais, je fus moins frappé qu'on parut l'être communément de la facilité avec laquelle elle lui fournit ces armées novices qui, à la surprise de tout le monde, dans les champs de Lutzen et de Wurtchen, se trouvèrent tout à coup les émules des vétérans échappés au désastre de Moskow ; tant la France est forte, et son peuple apte à la guerre. Je ne doutais pas que la France ne fût abondante en ressources ; mais je ne savais pas jusqu'à quel point Napoléon le serait en sagesse , jusqu'à quel point l'école du malheur aurait pu lui profiter, aurait tem-

(1) Voyez *l'Antidote au congrès de Radstat*, 1798 ;
la Prusse et sa neutralité, . . . 1799 ;
les trois âges des colonies, : . . 1800.

péré ou brisé la trempe d'un caractère renforcé, exalté par tout ce qu'il y a de plus propre à pervertir même les meilleurs, une suite de prospérités sans exemple parmi les hommes : et lorsqu'un redoublement d'arrogance et d'insultes suivit le retour de sa force première, dès-lors le mal me parut incurable; et ce défaut d'amendement, après une si dure leçon, me montra distinctement le précipice qu'il se creusait à lui-même (1). On voyait Napoléon attaché à détruire l'édifice de sa grandeur avec autant de soins qu'il en avait mis à l'élever (2). Artisan de sa fortune, seul il pouvait la détruire, et la ruiner lui-même. Ce qu'on apprit du ton général des négociations avec l'Autriche, n'annonçait pas des vues plus conciliantes, et la publication de l'essai des négociations qui eurent lieu à Prague (3), avertit de l'approche de la catastrophe.

(1) Voyez la déclaration de guerre contre la Prusse.

(2) Voyez les négociations de Prague, publiées dans les Moniteurs des premiers jours du mois d'août 1813.

(3) L'esprit qui sert à acquérir, n'est pas celui qui sert à conserver. Si le lendemain de la paix de Tilsit, tout le génie de Napoléon eût été métamorphosé en

La bataille de Dresde (1) fut le dernier beau succès de Napoléon. Tout le reste de sa conduite pendant son séjour si imprudemment prolongé dans cette ville est vraiment inexplicable. Sommeillait-il? qu'attendait-il? qui pourra le dire? Ne pouvant avancer sur aucun point, ni reculer à son aile; dépassé à Dresde par les sorties que la Bohême offre sur la Saxe et la Franconie; établi, cramponné avec une armée immense sur une terre épuisée, sans magasins, sans dépôts assurés, en proie aux incursions d'un essaim d'ennemis acharnés à le harceler, à le fatiguer, à le ruiner en détail, il défendait un campement, un poste de vanité, car Dresde et la Saxe n'étaient plus autre chose, comme il aurait pu défendre sa capitale, et mettait plus de prix à l'idée de la dignité qui lui montrait de la honte à reculer, qu'à celle de la sûreté qui lui prescrivait de se retirer : comme si dans les grandes affaires, c'était de la dignité comme chef, ou de la sûreté de la chose dont on est chef, qu'il faudrait s'occuper!

simple bon sens, il serait encore le maître de la plus belle partie de l'Europe.

(1) 26 août 1813.

Les affaires qui se traitaient au loin n'étaient pas les seules qui me donnassent de l'occupation. Dans mon voisinage, on m'en avait ménagé d'autres de la nature la plus inquiétante.

Les évêques de Gand et de Tournay, enlevés au milieu du tumulte du concile de Paris, avaient laissé leurs sièges dans un état de vacance douteuse, que toutes leurs protestations de ne plus se mêler de leurs églises, ne pouvaient faire accepter comme valable, par des peuples que le plaisir de contrarier Napoléon rendait encore plus récalcitrons. On avait nommé très-inopportunément leurs successeurs : à l'exemple des pasteurs, les peuples les repoussèrent ; le chapitre de Gand se divisa ; celui de Tournay disparut, on rechercha d'un côté, on se cacha de l'autre : de tout les deux, on publia ce que l'on voulut ; les esprits s'affermisèrent dans l'opposition. Il fut question de supprimer le diocèse de Tournay, et d'après les règles hiérarchiques du droit canon, d'en charger le métropolitain de Malines. Un tems infini se passa à détourner ces orages, à représenter tout ce qu'il y avait de dangers et de maladresse dans ces tracasseries ;



L'incorporation de Tournay à Malines fut repoussée péremptoirement : enfin, on parvint à faire renoncer à ce projet ; mais on ne put empêcher un coup d'autorité le plus bizarre, le plus cruel auquel un prince se soit livré depuis que l'Europe est civilisée. Ce fut l'enlèvement de plus de cent séminaristes de Gand qu'on envoya à Vezel, servir dans l'artillerie, et pour qu'il ne manquât rien à ce scandale, un grand nombre de diacres et de sous-diacres, que leur caractère avait fait excepter de cette mesure, peu de jours après cet enlèvement, sur un ordre venu de Dresde, furent traités de même, et condamnés à partager le sort de leurs infortunés camarades.

Qu'on juge de l'effet que produisait dans la Belgique, au milieu d'un peuple religieux et ennemi, et faisant servir la religion à l'appui de sa haine, le spectacle de cette longue file de voitures, chargées de ces innocentes victimes, traversant, en habits de leur état, ces mêmes campagnes qu'un jour elles devaient bénir, et que leur malheur attristait ! Dans le même tems, Napoléon, de son autorité privée, cassa le jugement rendu par la cour d'appel

de Bruxelles, dans l'affaire de l'octroi d'Anvers, sur la déclaration d'un jury, qui cependant était composé de citoyens respectables, presque tous employés et Français; ce qui donnait moins de prise à la suspicion de faveur pour les accusés. L'arrêté du conseil d'état, le sénatus-consulte, imposés de même par l'autorité; achevaient de rendre cette procédure monstrueuse. Un prince juge et réformateur de jugement, accusateur d'un tribunal tout entier, les premiers corps de l'état forcés de se prêter à un pareil renversement de l'ordre social ! Je vis cent Laubardemont sortir de la tombe, et la société dissoute. A-peu-près dans le même tems, l'Angleterre ayant cédé la Guadeloupe à la Suède, parut un sénatus-consulte qui portait en principe, qu'aucune paix ne serait faite avec l'Angleterre, sans la restitution de la Guadeloupe; comme si le sort de la France était attaché à la possession de ce point presque imperceptible. Ce premier acte fut suivi d'un autre, par lequel Napoléon cherchait uniquement à satisfaire sa passion personnelle contre le prince de Suède. Le ministre de l'intérieur envoya dans tous les départemens *un patron* sur lequel furent taillées les adresses qui peu

de tems après arrivèrent de tous les côtés, chargées de malédictions contre ce prince, auquel on n'avait à reprocher que de servir les intérêts du pays qui l'avait appelé à régner sur lui, et d'être habile et heureux à la guerre.

Je ne puis exprimer l'horreur avec laquelle je vis pendant six semaines des déclamateurs obligés vomir en style de club, des injures rédigées par ordre, aux pieds d'une jeune princesse, qui sûrement n'entendait rien, ni à ces passions ni à ce langage.

L'indécence et la prolongation de cette scène me parurent la dégradation du trône. Mais lorsqu'après trente jours d'une attente mortelle, d'un silence encore plus mortel sur ce qui se passait à Dresde, ce point sur lequel nos regards et nos affections étaient également fixés, le Moniteur, pour toute distraction et pour consolation à tant de maux, nous annonça gravement que le roi de Rome s'était promené sur la terrasse des Tuileries : alors l'irritation de mon esprit n'eut plus de bornes. Je vis la nation insultée, ses efforts et son sang payés par des moqueries outrageantes ; je la voyais horriblement maltraitée dans le présent, vouée dans l'avenir à tout ce que la fantaisie ou le

besoin personnel d'un homme pouvait créer de désastres : j'entendis au fond de mon cœur la voix qui dit à tout homme qu'il n'est pas la propriété d'un autre homme , et qu'enfin , il existe entr'eux des droits et des devoirs respectifs. Napoléon cessant de se conduire comme le chef de la nation , pour ne la faire servir qu'à son propre usage , parut avoir abdiqué , avoir rompu tout contrat avec nous , avoir renoncé au sens du 18 brumaire , qui l'établissait sur la France pour guérir ses plaies , et non pour les élargir. Dès-lors il me fut démontré qu'il n'y avait plus qu'à opter entre sa perte et la nôtre ; dès-lors je déclarai sa déchéance autant qu'il était en moi ; et je pris la ferme résolution de travailler à mettre un terme à une domination qui , après avoir pris son origine dans des lauriers , finissait par se perdre dans la boue. J'étais sur-tout frappé de l'horreur qu'en tout pays , des vexations de toute sorte avaient attaché au nom français , à ce nom dont on avait fait le synonyme de la terreur , tandis qu'il était si facile d'en faire celui de la bienveillance et de la sécurité pour tous les peuples.

Les scènes dont j'avais été témoin en Po-

logne, se représentaient à mon esprit ; je voyais, je touchais pour ainsi dire les signes évidens d'abandon de la raison, et de toutes les qualités qui jusque là avaient distingué Napoléon. Un million et une frégate à Brest, tel fut dès-lors le partage que je lui assignai pour nous séparer de lui : telle était ma réponse à tout ce qu'on me proposait. La véhémence de mes discours épouvantait tout ce qui m'approchait, elle excita la vigilance de l'administration. On m'a, depuis cette époque, montré les lettres écrites par elle, qui me signalaient à la surveillance des autorités locales.

Cependant le mal s'aggravait tous les jours. Les débris de l'armée arrivaient en France, tout ce qui n'avait pas succombé sous le fer, succombait par les atteintes d'une contagion, fruit de cette épouvantable administration, qui bien plus que le feu a ruiné nos armées. Elles répandaient partout les poisons dont elles étaient atteintes, et portaient la mort chez ceux qu'elles venaient défendre.

Wellington approchait de Bayonne. La Hollande dégarnie de troupes, reprenait son indépendance ; ce n'étaient pas quarante quatre

gendarmes qui se trouvèrent à Amsterdam le jour de la plus paisible insurrection qui fut jamais, qui pouvaient maintenir une cité de 250,000 âmes. Toutes les villes de Hollande et de la frontière furent occupées par les insurgés comme l'auraient été des villes ouvertes. On ne trouva pas deux cents hommes pour garder les clefs de Willemstadt, dont on avait fait un Gibraltar avec des frais immenses. Bréda, Bois-le-Duc, Gertruidenberg échappèrent de même. On s'estima heureux de garnir comme on put Berg-Op-Zoom et Anvers. L'ennemi était au cœur de la Belgique, en même tems il s'avancait sur le Rhin. La déclaration de Francfort parut ; on se rappelle quels avantages elle laissait à la France (1). Déjà ce fleuve était franchi, et Napoléon, inébranlable dans ses commodes illusions, et comme s'il eût craint qu'on ne le troublât dans ses quartiers d'hiver, soutenait à tout le monde que ce fleuve ne serait passé que le 1^{er} Mars. Depuis sa rentrée en France, il n'avait pris

(1) Elle assurait à la France la Belgique et la rive gauche du Rhin.

aucune mesure, et se conduisait en tout, comme si c'était lui qui dirigeait les mouvemens de ses ennemis, et comme s'il avait parole d'eux de n'agir que lorsqu'il lui conviendrait qu'ils le fissent.

Déjà l'intérieur se ressentait des effets des mouvemens militaires. Les fonds publics baissaient journellement, la confiance fuyait, et les ressources tarissaient. Je suivais cette marche progressive dans l'affaissement de la chose publique; il me paraissait impossible qu'une crise immense n'eût pas lieu, au moment et de la manière peut-être dont on s'y attendait le moins, ce qui était le moyen de tout gâter de nouveau. Il m'était démontré que tout ce qui avait de la résolution et des lumières, que tout ce qui aimait son pays et savait comment il fallait le servir, devait se réunir à Paris, pour profiter du moment décisif, et lui donner une bonne direction. Ces occasions manquées ne se retrouvent plus, et une fois engagé dans une fausse route, il faut la suivre jusqu'à un nouveau précipice. Cette idée m'agitait jour et nuit : j'épuisais toutes les combinaisons que la position présentait. J'avais balancé à profiter de l'invasion de la Belgique

pour aller joindre les alliés. Mille obstacles se présentaient. La déclaration de Francfort ne compromettait en rien l'existence souveraine de Napoléon. Elle se bornait à la restreindre à la limite du Rhin.

Ici il faut observer deux choses.

1^o. Les différens degrés qu'a eus la chute de Napoléon;

2^o. Les dispositions dans lesquelles se trouvaient les puissances.

On peut assigner quatre degrés dans la chute de Napoléon.

1^o. Le désastre de Moskow, qui porta le premier coup à sa puissance militaire et au prestige de son invincibilité. Son armée dut se replier jusque sur l'Elbe;

2^o. Le refus de la paix à Dresde, et les événemens qui le ramenèrent sur le Rhin;

3^o. Le refus d'accepter la déclaration de Francfort, qui amena les alliés en France;

4^o. Le refus de la paix à Châtillon, qui amena les alliés à Paris, où finalement fut abattue sa puissance.

Le colosse n'a pas croulé tout d'un coup: on pouvait bien en sentir le besoin, en nourrir le desir; mais on n'en avait pas conçu l'idée,

parce qu'on n'en concevait pas l'espoir. Ce n'est pas après avoir tremblé si longtems. devant lui, que l'on avait pu passer tout à coup à l'idée de le renverser et de s'en débarrasser. Des transitions aussi brusques ne sont pas dans la nature de l'homme; il craint longtems ce qu'il craint une fois. Napoléon n'a pas été attaqué comme il avait attaqué les autres, par le centre même de sa puissance. Il était défendu par une vaste et redoutable enceinte qu'il a fallu abattre ou franchir avant que d'arriver à lui, et de le frapper au cœur. Chaque coup a abattu un étage supérieur de cet édifice qu'on vit crouler successivement jusqu'aux fondemens qui furent s'appés les derniers.

Depuis le commencement de la révolution, beaucoup d'hommes se sont accoutumés à penser qu'il ne s'est pas tiré un coup de fusil en Europe sans qu'il n'eût pour objet le rétablissement de la maison de Bourbon (1). Ce

(1) Il ne manque pas d'hommes qui pensent que si Napoléon n'eût pas été premier consul, empereur, le roi aurait été rétabli immédiatement après le direc-

qui fut fait à Dunkerque, à Valenciennes, à Toulon n'avait pas réussi à bannir chez eux

noire. Pour ces sortes d'esprit, il n'existe que deux points, la république ou le roi. Ils ne s'occupent en rien de l'intervalle qui les séparait, et de ce qu'il fallait pour le combler.

Avant de faire le roi, il fallait refaire la royauté. Est-ce qu'après la convention, après les changemens et les chocs qui eurent lieu dans le sein du directoire, on a rétabli le roi ? assurément non : le premier tiers du conseil des cinq-cents marchait vers ce rétablissement, et il a péri pour avoir été trop vite. Une faction, une anarchie auraient succédé à une autre faction et à une autre anarchie : qui peut dire pendant combien de tems aurait duré cette cruelle transition d'un état désordonné à un autre désordre ? Pour que le roi reparût, il fallait que l'ordre monarchique eût été refait, que toutes les têtes eussent été courbées sous le joug, que toute l'administration eût été composée monarchiquement, et qu'enfin l'état eût été frappé à un fort coin de monarchie. Alors le combat n'était plus entre les choses et les hommes, et ceux-ci sont toujours les plus faibles dans ces espèces de luttes ; mais lorsqu'il a été réduit entre deux têtes, il a pu avoir l'issue qu'on a vue ; il n'y avait rien à changer qu'un homme, l'état restait tel qu'il était. C'est ce qui est arrivé en Angleterre : quand Cromwel l'eut purgé de son long parlement, des niveleurs et de tous les élémens de

cette illusion, respectable dans son principe, mais démentie par une masse de faits, et par la marche constante des cabinets. Le malheur avait voulu que ce qu'il y avait de mieux à faire, fût ce que l'on avait fait le moins, et voulu le moins faire.

Cet ouvrage ne pouvait pas être celui d'une puissance isolée. Une coalition seule pouvait l'accomplir, et tout ce qu'on avait vu de réunions en ce genre, n'avait encore présenté qu'un but purement personnel ou politique. D'ailleurs, qui a bien de la peine à se défendre lui-même, ne songe pas à rétablir les autres. Or telle était depuis longtems la condition des souverains. Après avoir débuté par vouloir réduire la puissance de la France, ils

troubles qui avaient été les premiers mobiles de sa puissance propre ; quand il eut tout assujéti, et concentré tous les pouvoirs dans sa main, la royauté se trouva toute faite : il n'y avait plus entre le roi et l'Angleterre qu'un homme, et il se trouva que c'était un sage ou un sot, tout comme l'on voudra. Charles II remonta sur le trône sans opposition, comme l'a fait Louis XVIII, parce qu'en Angleterre comme en France, on n'a pas été du roi à la royauté, mais de la royauté au roi.

avaient fini par avoir à s'en préserver. Lorsqu'à son tour, celui qui, si longtems, les avait épouvantés, fut réduit de faute en faute à la nécessité de se défendre lui-même. Ses ennemis se trouvèrent au cœur d'un pays qu'ils ne connaissaient que par la peur qu'il leur avait faite, que par les agitations dont il avait été le théâtre, et par les récits contradictoires dont il avait été l'objet. L'impression produite par la puissance de la France subsistait toute entière (1) ; elle se présentait toujours aux alliés comme la tête de Méduse : au milieu d'un peuple nombreux, brave, dont une partie avait l'usage des armes, on pouvait craindre de retrouver les dangers de la guerre d'Espagne. On voyait des mouvemens dans la population de l'Est, on ignorait à quel point ses dispositions étaient partagées par le reste de la France, auquel on savait qu'on travaillait à imprimer une direction semblable. Ceux qui étaient venus de Russie en France, pouvaient craindre de s'y trouver,

(1) Plus d'une fois les alliés entrés en France, ont pensé à repasser le Rhin.

comme ceux qui avaient été de France en Russie s'étaient trouvés dans ce pays. Les alliés, entrés par un côté de la France (1), reculés des autres parties de cette vaste contrée, n'avaient aucune communication avec elles, et ignoraient absolument ce qui se passait. Les dangers, les intérêts des uns n'étaient pas ceux des autres ; il ne régnait d'accord que sur deux points, la restriction du pouvoir de Napoléon, et celle de la grandeur de la France. Tout ce qui aurait dépassé cette limite ou n'était pas agité, ou n'aurait pas manqué de troubler, s'il l'eût été. Le congrès de Châtillon s'était ouvert dans ces termes et dans ce but, il faut bien se garder de juger de ce que l'on pensait alors de la résistance présumable de la France, par ce qu'on peut supposer qu'on en pense aujourd'hui, après les épreuves qu'elle a subies. Dans cette position, les alliés étonnés de ne recevoir aucune manifestation des sentimens de la nation, se sentant sur un terrain tout neuf, au milieu d'éléments absolument inconnus, desiraient s'appuyer des

(1) 4 février.

connaissances des personnes qu'ils supposaient être les mieux informées de l'état intérieur de la France. MM. Talleyrand et de Dalberg avaient fixé leur attention d'une manière plus particulière. Quelque peu de titres que je pusse avoir à partager cet honneur, il m'avait été accordé; on avait poussé l'attention jusqu'à pourvoir à notre avenir, s'il eût été compromis par l'issue des événemens.

Les armées françaises se trouvant interposées entre Paris et les alliés, les communications avec eux étaient de la plus extrême difficulté. Quelques personnes qui les avaient surmontées, n'avaient pu parvenir à se faire écouter; le premier qui ait joui de cet avantage, et qui ait réussi à triompher des obstacles qui attendent toute personne qui s'offre pour donner des notions sur l'état d'un pays, fut M. le baron de Vitrolès: muni des moyens de se légitimer, il parvint à se faire écouter, et c'est par lui que les ministres des quatre grandes puissances commencèrent à acquérir des connaissances positives sur l'état des affaires intérieures qu'ils ignoraient tout-à-fait. Une pareille tentative ne se fait pas sans beaucoup de dangers et d'esprit, et il

faut du zèle, du courage et du sang-froid pour entreprendre ainsi.

J'arrivai à Paris dans la matinée du 24 janvier ; c'était l'époque de la crise de la banque et de la plus forte baisse que les fonds aient éprouvée. L'ennemi approchait. Napoléon se disposait à partir. C'est dans la matinée de ce jour, qu'il fit à la garde nationale de Paris ; la présentation de son fils, et la remise de la sûreté de la capitale. Il partit deux jours après, de cette ville qu'il ne pouvait plus défendre, et qu'il n'aurait plus dû revoir. Une seule affaire, comme on le pense bien, occupait tous les esprits. Qu'allait-on devenir ? La garde nationale serait-elle mise en activité au dehors de la ville ? L'ennemi avancerait-il ? Que venait-il faire ? Que ferait-on au congrès de Châtillon ? Il y avait là de quoi exercer les esprits. Mais à travers les différences d'opinions que devait nécessairement produire une situation aussi compliquée, on trouvait partout une tendance décidée à s'affranchir de la domination du moment. Sans s'entendre, sans chercher même à s'entendre, on était d'accord sur ce premier point. On s'entendait en se regardant : il y avait je ne sais quelle

odeur de conspiration répandue sur toute la ville. Quand les choses en sont venues à ce point, elles sont bien avancées; bien fortes; et ce qui arrive toujours dans ces espèces de conspirations de volonté générale, ce qui est le secret de tous, est toujours le mieux gardé. Tout le monde parle, et il n'y a ni traîtres ni indiscrets. Sûrement, depuis bien des années, personne n'avait été tenté de se jouer à la puissance de Napoléon : on s'estimait heureux d'en être inaperçu ou bien oublié. A cette époque, on ne le craignait pas moins, peut-être plus, et de toute part la bride était lâchée aux discussions les plus hasardeuses, aux indications les plus périlleuses. Cela ne durera pas.... La corde est trop tendue.... Il n'y en a pas pour longtemps. On n'entendait que cela dans tout Paris : c'était le texte et le résultat de toutes les conversations.

Je remarquai, en arrivant, que l'exaspération portait entr'autres choses sur la scène qui avait suivi la clôture du corps législatif, et sur quelques sorties violentes auxquelles Napoléon s'était abandonné contre des hommes qui occupaient un rang distingué dans la société.

Le sentiment de la liberté n'était pas éteint,

pas plus que celui de la dignité. Quel que fût l'état dans lequel le corps législatif eût été tenu pendant beaucoup d'années, les Français y étaient fortement attachés, comme au moyen possible de la liberté, comme à son image toujours subsistante au milieu d'eux. Ils ne le prisait point par ce qu'il faisait, mais par ce qu'on pouvait faire avec lui : aussi, celui de ses membres qui le premier rompit le silence, et qui par là se trouva être l'aîné des opposans à Napoléon, fut-il soutenu par une opinion qui rendit son nom populaire, et qui fit éclater partout les sentimens qu'il avait manifestés (1).

En voyant manquer aux hautes convenances que commande le rang suprême, et qui doivent plus être observées à mesure que les nations avancent en civilisation, un peuple tel que le peuple français se sent d'autant plus offensé, que c'est dans sa dignité propre, dont le prince est dépositaire, qu'il est blessé. On

(1) Il ne faut jamais désespérer d'un pays dans lequel il y a un corps législatif : quelques fautes qu'il fasse d'ailleurs, un jour ou l'autre il fera bien. Il porte en lui-même le principe du redressement de ses torts et de sa propre réformation.

a interverti le sens véritable de la *majesté*. On l'a fait passer pour le moyen d'en imposer au peuple; au contraire, elle n'est *majesté* que parce qu'elle le représente, et elle l'est d'autant plus qu'elle le représente mieux.

Dès le moment de mon arrivée à Paris, je n'avais pas balancé à m'ouvrir devant des hommes dont l'amitié sera toujours pour moi un titre d'honneur, MM. le duc de Dalberg et le baron Louis; leurs lumières auraient pu me servir de guide; leur patriotisme, leur amour pour les principes d'une véritable liberté fondée sur les lois, ne pouvaient que retracer ou enflammer mes sentimens propres. Ils connaissaient tous les maux de la France; ils en supportaient le spectacle avec douleur, et partageaient avec un grand nombre d'hommes généreux et nobles l'ardent desir d'y mettre un terme. Ces dispositions étaient celles que nourrissait de son côté M. de Talleyrand, auprès duquel, dans le cours des vicissitudes de la révolution, j'avais trouvé une conformité parfaite de sentimens à mon égard. J'étais témoin de l'impression qu'avait produite parmi les Belges, la noble conduite qu'il avait tenue dans l'assemblée

du collège électoral du département de la Dyle, qu'il avait présidé quelques années auparavant. Pendant un long intervalle de tems, on avait vu tous les grands, et tous les ministres du continent en séjour à Paris, également enchantés de la dignité de ses manières, de l'agrément de son esprit, de l'étendue de ses talens, le regardant à-la-fois comme l'arbitre de la politique et du bon ton, et se sentant soulagés auprès de lui du fardeau que la puissance française leur imposait trop souvent.

M. de Talleyrand était éloigné des affaires depuis l'entreprise contre l'Espagne. Un dissentiment très-prononcé sur ce sujet avec Napoléon avait produit sa retraite. Napoléon, parvenu au faite du pouvoir et de la renommée, ne pouvait souffrir à ses côtés, ni des yeux clairvoyans, ni un esprit indépendant, ni une réputation qui pût former une ombre à la sienne. Une continuité d'improbation donnée aux guerres d'Autriche, de Russie, aux querelles avec le pape, avaient complété l'éloignement entre M. de Talleyrand et Napoléon (1).

(1) A son retour de Moskov, Napoléon tint un conseil pour délibérer sur la paix. Il déclara qu'elle tenait à la cession de ce que la France occupait au-

Dans la détresse de ses affaires, en décembre 1813, il pressa M. de Talleyrand de reprendre le ministère, et vit ses prières et ses menaces restées également sans effet. A mon arrivée à Paris, j'entendais parler des dangers que courait M. de Talleyrand, et je ne puis douter que, dans le cours des derniers tems, le duc de Rovigo n'ait retenu plusieurs fois le bras de Napoléon levé sur lui. La retraite de M. de Talleyrand avait laissé de vifs regrets, et il était arrivé à ce degré d'opinion qui, à chaque nouvelle chute, faisait dire vulgairement que, si M. de Talleyrand était en place, elle n'aurait pas lieu, et qui lui faisait attribuer le peu de bien qui surnageait dans cette mer de douleurs. Quand un homme en est là, il est bien fort : il ne lui faut plus qu'une occasion pour devenir le maître dans son pays.

delà de l'Elbe. Pendant que d'autres avis établissaient que l'honneur voulait qu'on ne se désistât pas d'un seul village réuni par un sénatus-consulte, M. de Talleyrand opinait pour la paix, dût-elle coûter la remise de tous les pays situés entre l'Elbe et le Vahal, y compris la Hollande. Avec cet avis, on n'aurait pas vu deux fois les Russes à Paris, et la France tributaire de tout le monde.

A ma première entrevue avec M. de Talleyrand, je le lui dis, et que pour nous sauver tous, je ne lui demandais que de connaître sa force; elle me paraissait immense. L'évènement à justifié ma conjecture.

Je me souviens que le ministre de la police entra pendant notre entretien. Je le connaissais trop pour en concevoir le moindre ombrage. Il a en la discrétion de ne m'en rien témoigner tant qu'il a été en place; et c'est seulement depuis qu'il a cessé ses fonctions qu'il m'a rappelé cette rencontre, et qu'il m'a dit que dès-lors il avait senti mes intentions, comme aussi qu'il avait été vivement gourmandé à Blois, pour ne nous avoir pas fait arrêter. Maintenant, je sens qu'on va me demander : que voulait-on ? Deux choses : être délivré d'un joug devenu intolérable, et continuer l'ordre établi. C'était évidemment le sens de tout ce qui avait influence dans les affaires, et c'est uniquement de ceux-là dont on doit s'occuper dans les grands mouvemens des empires. Les vœux les plus légitimes ne sont pas toujours ceux qui comptent le plus : des milliers d'hommes s'imaginent avoir rétabli le roi parce qu'ils l'ont désiré, ce dont on ne

peut assez les louer ; mais comme ils n'exerçaient aucun pouvoir, ni aucune influence active, ils restent avec la seule chose qu'on ne peut pas leur contester, l'honneur de leurs sentimens. Des vœux, quelque ardens qu'ils soient, ne sont pas un pouvoir : il faut bien se garder de les confondre ensemble, car rien ne se ressemble moins. Tenons donc pour certain que cette masse d'hommes, qui depuis vingt-cinq ans étaient en possession du pouvoir, qui le maniaient, qui avaient donné à la France les différentes formes qu'elle avait subies, tendaient au double but que nous venons d'indiquer. Il faudrait n'avoir pas habité Paris une minute pour élever quelque doute à cet égard.

Autant la première partie de ce plan était de mon goût, autant la seconde y était contraire. Elle paraissait la continuation mal déguisée de ce qui existait : une absence de six mois de la part de Napoléon, un orage de vingt ans sous un enfant de trois ans, une scission de l'empire dont il aurait fallu reconquérir une partie au profit de cet enfant. Ce parti paraissait plus propre à aggraver les maux qu'à les guérir. Ce n'était pas un berceau, mais un trône véritable qui pouvait réunir

toutes les divergences d'opinions et d'intérêts dont abondait la France, et dont abonde tout pays à la fin d'une grande révolution : au contraire, la maison de Bourbon montrait la seule garantie de la paix au dedans et au dehors, le lieu commun de toutes les parties de la France, le retour à la qualité essentielle du trône, celle d'éteindre les ambitions particulières, par la propriété qui lui appartient, d'être, et de rester inaccessible. Le fils de Napoléon ne présentait aucun des titres que l'on avait reconnus dans le père. Il y a si loin entre ces deux choses : être l'enfant de ses œuvres ou seulement le fils de son père ! Le joug de celui qui, pendant seize ans, avait rempli le monde du bruit de son nom, qui avait dominé si longtemps tous les trônes, malgré sa dureté, n'avait rien d'humiliant ; mais le fils qui n'avait eu que la peine de naître ; que l'on ne recevait pas comme on avait fait le père des mains de cette divinité qui a toujours fini par décider du sort des hommes, *la victoire*, mais des malheurs publics, comment mêler les acclamations qui auraient salué ce nouveau roi, aux malédictions qui poursuivaient la fuite de son père ? Tout cela me paraît-

sait incohérent en soi , outrageant pour nous , et bien indigne de cette pureté de sentimens et d'affections qui doivent précéder et accompagner toute accession au trône.

J'ai quelquefois entendu parler d'autres substituts à donner à Napoléon. J'ai entendu dire : qu'importe par qui l'on soit gouverné, pourvu qu'on le soit bien ? Je suis plus fier que cela.

Se soumettre à son semblable est l'acte le plus pénible pour l'homme : tant de choses sont comprises dans cette soumission ! Avant d'en venir là , il faut qu'on montre ses titres. les premiers, les meilleurs de tous, me paraissent, sans contredit, ceux de la naissance dans ces familles à part qu'une consécration particulière a, par le consentement unanime des peuples, placées à-peu-près sur tous les trônes connus : c'est la loi commune de l'univers. Là, l'obéissance est pleine de dignité. A leur défaut, aux époques de ces grands déplacements qui surviennent quelquefois au sein des nations, et presque toujours pour leur malheur, lorsqu'un homme, se dégageant avec éclat de la foule, s'élève au-dessus de tout ce qui l'entoure, saisit toutes les imaginations tous les intérêts, commande au loin comme

auprès de lui, ne trouve partout qu'obéissance et résignation, porte sur ceux-ci une main consolatrice, sur ceux-là une main qui fait tout fléchir sous elle, amène les plus grands princes à briguer son alliance, à mêler leur sang avec le sien ; alors l'obéissance se confond avec le service de la patrie sous un chef nécessaire ; alors elle se lie au mouvement qui entraîne toute société, et qui ne lui permet pas de s'arrêter. Les sociétés humaines n'ont pas été établies pour attendre leurs chefs, mais pour marcher avec eux ; non pas pour disputer, mais pour se conserver : en attendant que des droits soient fixés, reconnus ou repris, il faut qu'elles se soutiennent ; il faut que les frontières soient couvertes contre l'ennemi, que la justice maintienne la paix entre les citoyens, que l'administration leur prête ses soins, et reçoive leurs tributs ; le guerrier, le juge, le magistrat, tous les membres de l'état doivent continuer de payer leur tribut à la patrie ; s'ils faisaient autrement, les anciens possesseurs pourraient bien ne retrouver que des champs déserts ou couverts de ronces, au lieu que la continuation de leurs travaux a préparé pour leur retour les fleurs et les fruits dont ils les

retrouvent chargés. C'est ce qui répond à ceux qui, dans leur irréflexion habituelle de la manière dont les choses se passent ici - bas, disent que l'on a servi Buonaparte. Non, aucun Français n'a servi Buonaparte ; aucun Français ne s'est senti fait pour servir Buonaparte ; mais tous, sous Buonaparte, ont servi la France dans la ligne des principes que nous venons d'exposer. Tous ont servi leur patrie avec honneur et loyauté, et s'étant tenus d'accord avec les principes, se trouvent en règle avec tout le monde (1).

Nos réunions avec les personnes citées ci-dessus, continuaient toujours, et souvent plusieurs fois par jour. Le congrès de Châtillon (2) était notre fléau : s'il concluait, il nous rendait Napoléon et laissait la France bien réduite et surveillée strictement. Il n'y avait d'espoir

(1) On sent bien qu'il ne peut être question que du premier gouvernement de Napoléon, qui a un caractère absolument différent du second, celui des cent jours, espèce de coup de main aussi insensé que désastreux.

(2) Ouvert le 4 février, fermé le 15 mars ; avait duré quarante jours.

que dans le caractère de Napoléon, qui devait l'empêcher de vouloir une paix qui ne lui rendit pas tout son pouvoir. On pouvait être rassuré par son caractère contre ses intérêts : il était démontré que ce n'était pas à Châtillon qu'il voulait signer la paix, mais à Pétersbourg. Le public, qui ne se trompe guère, ne s'y méprenait pas; car, chaque victoire faisait baisser les fonds, et les Français ne se pressaient point de pousser les alliés au-delà du Rhin pour n'avoir pas à les suivre jusqu'à Vienne.

Une circonstance particulière m'avait fourni un fanal qui manquait à tout le monde : les papiers anglais. Si jamais il y eut fruit défendu, sûrement c'est bien celui-là qui l'était en France, sur-tout à la fin du règne de Napoléon. Hors un ou deux ministres, personne ne les connaissait que de nom. Une personne à laquelle ses fonctions donnaient des relations directes avec Londres, pouvant croire qu'elle m'avait quelques obligations, m'avait donné plusieurs fois des informations que sa position lui avait values. Elle m'avait procuré la lecture de plusieurs ouvrages inconnus à toute la France, tels que ceux de madame la

baronne de Staël, de M. le marquis de la Maisonfort, et de M. d'Ivernois. Par ces communications, j'étais un peu moins sevré que tout le monde de l'usage de ces productions auxquelles la prohibition faisait trouver tant de sel et donnait tant de prix. Cette même personne était venue me voir à Malines, en décembre 1813. Elle m'avait trouvé aussi précocé qu'ardent dans la grande question qui s'agitait. J'obtins d'elle que, du moment où le nom des princes de la maison de Bourbon serait prononcé, soit comme acteurs, soit comme but de la guerre, dès-lors elle me ferait jouir, autant que les circonstances le permettraient, de cette précieuse lecture. Elle fut fidèle à sa promesse. A peine les princes eurent-ils passé sur le continent que je reçus régulièrement le journal intitulé *le Courrier*, écrit en Français et dans le sens le plus royaliste; ce qui était tout ce qui pouvait être le plus à notre usage. Par lui, toutes les illusions dont les papiers officiels nourrissaient le public étaient dissipées : nous marchions d'un pas ferme là où ceux qui n'étaient pas favorisés des mêmes révélations, ne pouvaient poser qu'un pied timide. C'est par lui que nous apprîmes

le détail des obstacles insurmontables mis par une grande puissance au détronement de Napoléon. Après avoir déploré l'inutilité des efforts employés par lord Castlereagh pour détourner cette résolution, il annonçait que sa seigneurie avait eu la douleur d'être obligée d'accéder à cette décision, dans la crainte de porter à l'ennemi commun, l'appui d'une certaine partie de la même force qui agissait aujourd'hui contre lui; et qu'enfin un traité commun à l'Angleterre était arrêté avec Napoléon. Mais la réflexion nous ramena bientôt au point où cette nouvelle nous avait trouvés, la conviction que le caractère de Napoléon, en contradiction manifeste avec ses intérêts, l'empêcherait toujours d'accéder sincèrement à des termes véritables de pacification; qu'elle n'était qu'un leurre pour lui donner le temps de prendre ses avantages, de réunir des forces, et qu'au premier succès, il ne serait plus question que de marcher sur Vienne. Il n'y a qu'une manière de juger les hommes qui ont cette espèce de caractère qui absorbe tout, et sûrement Napoléon était dans ce cas. Nous ne nous trompons point; car la victoire de Montereau fit éclater cette disposition dans

toute son étendue; et le ton de ses publications après les combats de Champaubert et Montmirail n'annonçaient rien de très-pacifique : aussi ne pouvant nous méprendre sur les suites de cette conduite, n'avons-nous pas laissé passer un jour sans miner, sans ébranler cette domination, sans chercher ce qu'il fallait lui substituer, au jour de sa chute que tout montrait comme prochaine.

Un jour je ne craignis pas de remonter jusqu'au ministre de la police, et d'arriver à lui par des insinuations sur sa situation personnelle. Je lui demandai jour pour en conférer avec lui. Sa réponse fut aussi noble que mesurée. Ne me tenez pas un pareil langage, me répondit-il, je ne puis l'entendre; vous me gênez. Sa position était cruelle entre ce qu'il savait et ce qu'on lui faisait dire, entre le vœu de la France et les ordres impératifs du maître. Plusieurs fois il m'a montré les vertes semonces qu'il recevait du quartier impérial, sur la mollesse de ses publications contre les ennemis; souvent il m'a montré les représentations les mieux motivées sur l'état des affaires. Il n'a pas cessé de détourner du projet de défendre Paris par les moyens

les plus violens ; et dans cette circonstance comme dans tout le cours de l'année 1813, il n'a pas laissé passer un jour sans user des avantages que lui donnait sa place, pour faire sentir à Napoléon la nécessité de consentir à la paix. Dans une contestation très-vive que j'eus chez lui avec un général qui était venu vraisemblablement pour explorer l'esprit de Paris, il se rangea entièrement de mon avis, et me soutint avec autant d'énergie que de raison. Le dimanche qui précéda la catastrophe, il m'articula que si Napoléon aimait son fils, il abdiquerait en sa faveur, et qu'il était impossible qu'il continuât de régner (1).

En parlant ainsi, ce ministre ne faisait que rendre l'opinion de Paris, que personne ne pouvait connaître mieux que lui.

La position de la France était affreuse. D'un côté, ses forces n'étaient plus dans son propre sein, mais elles étaient répandues au dehors, depuis Hambourg jusqu'à Corfou ; une grande armée se trouvait en Italie, tout

(1) Parce qu'un homme a fait mal quelquefois, il n'a pas toujours fait mal : parce qu'il a fait quelques maux, il n'a pas fait tous les maux.

était parhi des soldats français, hors Paris et
 la France. D'un autre côté, la division s'était
 établie dans l'intérieur. Le Ouest et la Vendée
 se partageaient de troupes semblables à ceux
 d'où pendant les années 1793 et 1794 étaient
 sortis de si violents orages. Le midi s'enflam-
 mait et se branlait. Bordeaux s'était déclaré
 le Nobilien avec de calme qui la car-
 ractérisé dans tout le cours de la révolution.
 Elle s'opposait contre les nathés qui
 avaient traversé sa foie comme font toujours
 de grandes armées d'invasion. La France se
 trouvait donc partagée en plusieurs zones
 d'affections contraires, les armées extérieures
 ne présentaient pas plus d'uniformité d'emp-
 reinte et de leur patriotisme ne pouvaient
 comme on le pense bien, prêter à aucun
 doute, ni à aucune inquiétude; mais après
 tant d'années d'obéissance à un chef si long-
 tems victorieux, on ne savait pas jusqu'à quel
 point elles pouvaient balancer entre les maux
 présents et les souvenirs glorieux. Il s'agissait
 de neutraliser ces éléments de discord et de
 perturbation, d'éviter les déchirements soit par
 le dedans, soit par le dehors, et de faire
 passer sans secousse la nation de cette

compliquée à un ordre général qui lui rendit avec la paix l'usage de ses forces et l'appui du seul gouvernement qui désormais lui convint. C'est dans ce passage calculé d'un état à un autre que se trouve toujours la plus grande difficulté des mouvemens politiques; c'est ce qui éprouve le plus le talent des directeurs de ces scènes. Le cardinal de Retz a dit, que lorsqu'un gouvernement est établi, on ne conçoit pas comment il pourra être troublé, et que lorsqu'il est troublé, on ne voit pas davantage comment le calme lui sera rendu. Cette idée est parfaitement juste. Nous avons senti tout le poids des difficultés qu'elle énonçait; elles étaient d'autant plus pressantes, que les événemens marchaient avec rapidité; les négociations de Châtillon venaient d'être rompues. Le 15 mars, une déclaration solennelle fit connaître quel était l'esprit qui avait dirigé les alliés dans tout leur cours. Le terme accordé à Napoléon pour en accepter les conditions, était expiré; il avait dévoilé ses sentimens, qui n'étaient dans aucune proportion avec les forces dont il pouvait disposer pour les soutenir. Les ennemis ne pouvaient plus douter qu'il n'eût jusqu'au

dernier moment nourri l'espoir de les amener ; quand les preuves ne s'en seraient pas trouvées dans la marche des négociations, ils les auraient lues consignées dans ses lettres à son épouse, que les hasards de la guerre leurs avaient livrées. En conséquence, ils avaient pris la détermination de marcher sur Paris, et d'y venir chercher la paix qu'ils n'avaient pu obtenir à Châtillon. C'est le 17 mars que cette résolution commença d'être mise à exécution.

En partant de Paris, le 26 janvier, Napoléon avait formé le projet de se jeter dans les places de la Lorraine et de l'Alsace, d'en réunir les garnisons aux troupes qu'il avait rassemblées, et de prolonger ainsi la guerre, en profitant de toutes les chances qu'elle pouvait présenter : ce plan était sûrement le plus dangereux qu'il pût adopter, et pour la France et pour les alliés, car il était susceptible de donner à la guerre une durée indéfinie. Je ne puis assigner au juste la cause qui le porta à s'en désister ; mais il l'abandonna dans le voisinage de Saint-Diziers, en rencontrant le général Blücher, et fut livrer le combat de Brienne, qui dut l'avertir de l'issue qui attendait une

lutte poursuivie avec une aussi grande inégalité de forces ; car dans cette campagne, Napoléon n'a jamais réuni cinquante mille hommes : il en avait en tête plus de deux cent mille. On a ignoré en France, parce qu'il l'avait caché avec soin, le nombre des ennemis par lesquels elle était attaquée, ainsi que la force des réserves préparées pour soutenir l'armée d'invasion : ces réserves égalaient les armées principales, et l'ensemble de ces forces s'élevait à cinq cent mille hommes.

Comme notre intention n'est point de faire l'histoire de cette campagne, nous nous bornerons à dire, qu'après avoir passé deux mois à courir de la Seine à la Marne, et de la Marne à la Seine, tantôt vainqueur, tantôt vaincu ; toujours inférieur en nombre, mais avec une activité et une habileté qui ont fait dire aux maîtres de l'art que cette campagne était la plus savante de toutes ses guerres (1), Napo-

(1) C'est dans ces courses, le 13 mars, qu'en revenant de Laon sur Reims, pour reprendre cette ville occupée par les alliés, pendant l'affaire engagée depuis le matin par les gardes d'honneur, Napoléon reçut par un officier que le roi de Naples envoyait vers lui,

Il se reprit son premier projet, celui de se jeter dans les places, et pour cela cherchant à se glisser sur les derrières des armées ennemies, il ouvrit aux alliés le chemin de Paris; ils y marchèrent: il eut du regret, il courut après eux; ils l'avaient devancé, ils arrivaient par la

une lettre qui lui exprimait son repentir, et son désespoir de l'avoir abandonné: il lui disait qu'il était prêt à tout réparer, et qu'il n'attendait qu'un ordre de son ancien bienfaiteur pour se déclarer. Napoléon se retournant avec cet air absorbé, abattu, et comme résigné, qu'il avait pris depuis sa retraite de Russie, donna la lettre à un général d'artillerie qui le suivait, en lui disant: « lisez; que me veut-il? Il est bien tard, lorsqu'il m'a perdu. » Il allait continuer quand son attention fut attirée par une charge de cavalerie, que M. Philippe de Ségur fit exécuter si à propos, qu'il coupa de la ville un corps d'infanterie prussienne, détruisit cinq cents chevaux russes, et prit quatorze pièces de canon. Pendant que Napoléon faisait attaquer la ville, le médecin du prince royal de Suède, envoyé par ce prince, l'aborda, et lui dit qu'il était encore temps de faire la paix, et que s'il ne s'y décidait pas sur-le-champ, il serait trop tard, et qu'il se perdrait sans ressources. Il réexpédia de Reims cet envoyé avec une réponse qu'on peut présumer, d'après ce qu'il a fait depuis, contenir les symptômes évidens de sa perte.

route de Meaux , quand Napoléon se portait à marches forcés sur Fontainebleau pour les prévenir , s'il était possible. Le 29 mars , les alliés se trouvèrent devant Paris : leurs forces s'élevaient à 180,000 hommes. Ils avaient laissé un gros corps de cavalerie pour suivre tous les mouvemens de Napoléon. Ce fut à la vue de Paris , et sous ses murs , que le prince de Schwartzenberg fit la proclamation ci-jointe : elle ne parlait que de paix , appelait Paris à se prononcer , et promettait l'appui des forces alliées à ses décisions. Mais c'était en vain ; car l'ignorance la plus absolue régnait dans la ville sur ce qui se passait autour d'elle. On l'apprit par le bruit du feu qui s'ouvrit le 30 mars , à six heures du matin. Il régnait depuis Montmartre jusqu'à Vincennes. Le combat fut soutenu pendant la plus grande partie de la journée entre des forces bien inégales : jamais les troupes françaises n'avaient déployé plus de bravoure , ni leurs chefs plus de talens. Les maréchaux ducs de Raguse et de Trévisé les commandaient : leurs forces ne s'élevaient pas à 16,000 hommes , restes de plus de 120 bataillons échappés aux désastres de la Saxe , et aux combats de Champ-Aubert et du reste de la

campagne. C'est avec cette poignée d'hommes qu'ils devaient couvrir la ligne qui s'étend depuis la Marne, au sud de Paris, jusqu'à la Seine, au nord de la ville : quelques corps de la garde nationale et des volontaires prirent part à l'affaire ; et cependant ils firent éprouver à l'ennemi une perte qu'ils portaient eux-mêmes à plus de 7,000 hommes. Ceux-ci avaient engagé 40,000 hommes, soutenus par la totalité de leurs forces.

L'approche de ces momens suprêmes ne nous avait pas trouvés endormis ; de moment en moment, nous nous réunissions pour aviser à ce qu'il y avait à faire. Le jour de l'attaque, nous nous portâmes, M. le duc de Dalberg et moi, sur plusieurs des points où l'on combattait : nous nous trouvâmes à la barrière du Trône, au moment où les Russes enlevaient la batterie qui était placée en dehors de la grille. Nous vîmes sortir l'artillerie de réserve, servie par des élèves de l'École Polytechnique. Il était onze heures : nous jugeâmes que l'ennemi, s'il le voulait, pouvait être dans le cœur de la ville, une heure après. Il n'y avait pas un moment à perdre. Je courus chez M. de Talleyrand, pour lui faire part du danger qui me

menait la ville, et pour l'engager à user de l'autorité de ses conseils pour mettre fin à cette lutte. J'ignorais que Joseph en avait déjà donné l'ordre. Il datait de dix heures du matin. En me rendant chez M. de Talleyrand, nous rencontrâmes le ministre de la police qui se portait à cheval sur le terrain où l'on combattait; nous lui adressâmes les mêmes représentations. Je trouvai chez M. de Talleyrand, M. le duc de Plaisance et M. le baron Louis. Je leur parlai avec véhémence de la position critique de Paris, et de la nécessité de le préserver par la moins mauvaise capitulation qu'on pourrait obtenir. Je finis, en ajoutant qu'à défaut de mesures de la part de l'autorité, il fallait en appeler au peuple et se sauver par lui. Dans ce moment, la ville se trouvait abandonnée par ses chefs : Joseph avait fui ; Marie-Louise, les ministres, et plusieurs principaux fonctionnaires avaient, d'après les ordres de Napoléon, pris la route de Blois. M. de Talleyrand et Lebrun restaient seuls. Les alliés ayant prévalu par leur nombre, les positions défensives de Paris ayant été tournées, les maréchaux ne pouvant plus défendre la ville, ne s'occupèrent plus que de la préserver. Le danger était tel

que le duc de Raguse s'élança à la tête de quarante hommes seulement sur une troupe russe qui avait pénétré jusque dans la rue de Belleville : dès lors on ne songea plus qu'à capituler. La retraite de l'armée française commença ; les alliés prirent possession des hauteurs de Montmartre ; quelques coups tirés sur la ville annoncèrent leur présence : à la nuit, toute la ligne des collines qui domine Paris à l'est et au nord, fut couverte des feux de bivouacs ; c'était un nouveau et étrange spectacle. Paris était pris, et jamais il n'avait été plus tranquille. J'ai beaucoup couru la ville pendant cette nuit, pour l'observer dans une position si nouvelle. Je puis attester que je n'y ai jamais vu régner plus de calme, ni plus de régularité dans le service. Un étranger qui aurait ignoré ce qui venait de se passer, n'aurait jamais soupçonné que depuis quelques heures, Paris avait cessé de s'appartenir à lui-même.

Le lendemain, 31 mars, nous nous réunîmes chez M. de Talleyrand ! Il était à-peu-près onze heures ; beaucoup de monde s'y trouvait. M. le duc de Dalberg s'approcha d'une fenêtre qui donne sur la place Louis XV, aperçut quelques personnes portant des co-

cardes blanches, et agitant des drapeaux blancs. Quoique j'eusse beaucoup couru dans la matinée, je n'en avais pas aperçu une seule. On prend la cocarde blanche, cria M. le duc de Dálberg. Aussitôt je me précipite vers lui, et je l'entraîne ; nous arrivons au lieu du rassemblement : il présentait l'apparence d'un groupe de cinquante personnes, ou à-peu-près, portant des cocardes blanches, et agitant de petits drapeaux blancs. Quelques-unes étaient à cheval. Ce groupe se portait vers le boulevard de la Madeleine. Il se grossissait en marchant. Des personnes de toutes les classes s'y joignaient et, quelles que fussent leurs intentions, faisaient comme les autres. Les cris de vive le roi ! vivent les Bourbons ! se faisaient fréquemment entendre. La nouveauté de ce cri, de cet appareil, de ce cortège, attirait tous les regards ; bientôt les croisées qui donnent sur le boulevard furent garnies de femmes qui agitaient avec transport des mouchoirs blancs ; les cocardes blanches ne tardèrent pas à pleuvoir sur les trottoirs. C'est-là que je fus abordé par M. le comte de Bétizy, qui m'invita à me réunir aux royalistes qui devaient s'assembler le soir chez M. de Morfontaine. Ce fut par lui

que j'appris leur réunion. La marche de ce groupe ne dépassa pas le boulevard de la rue de Richelieu. Hors de là, tout signe de royalisme était fort rare, et plus loin il n'en existait aucune trace; je puis assurer que je n'en ai pas trouvé de vestige, en arrivant à la porte Saint-Denis, et que, sur la demande que je fis de la signification de l'écharpe blanche que portaient au bras gauche les premiers chasseurs à cheval qui entrèrent par cette partie de la ville, j'entendis un bon nombre de voix menaçantes qui s'élevaient contre moi.

Ces premières troupes furent bientôt suivies du corps d'armée principal. A la tête paraissait ou plutôt brillait le groupe des souverains; leur présence faisait sensiblement accroître les signes du royalisme. Il passait peu de pelotons qui ne fussent salués par des cris de vive le roi! vivent les alliés! vive le souverain auquel ces troupes étaient censées appartenir. Une circonstance très-peu prévue assurément eût un grand effet: tant il est vrai que même dans les plus graves affaires, il n'y a pas de circonstance indifférente. Les troupes alliées portaient une écharpe blanche au bras gauche; on crut que c'était l'écharpe française.

Cette heureuse méprise, aida beaucoup au succès de la journée; elle montra même aux tièdes un appui décisif, et aux opposans un obstacle désespérant. La marche des troupes dura plus de quatre heures. Il était facile de juger que l'air avec lequel les troupes, et surtout leurs officiers, recevaient les acclamations royalistes, était pris pour un acquiescement qui bientôt serait suivi d'une protection efficace. Il ne faut pas douter que cela n'ait eu un effet décisif sur beaucoup de personnes. D'ailleurs, un assez grand nombre d'hommes attachés à la cause des Bourbons, s'étaient rendus depuis quelques jours auprès de plusieurs généraux russes et prussiens : ils en avaient reçu des paroles assez obligées pour pouvoir servir de fondement à une interprétation favorable dans le sens de la cause qu'ils avaient à cœur de faire prévaloir. Tout cela était connu et répandu avec soin, et contribuait à augmenter le mouvement royaliste. Cependant, pendant toute cette journée, les signes extérieurs du royalisme ne se retrouvaient guère que dans le grand carré formé par les boulevards, la rue de Richelieu, la rue Saint-Honoré et celle du faubourg de

ce nom : hors de là, ils étaient clair semés, et le lendemain matin, les coquardes blanches attiraient encore l'attention.

Vers 5 heures du soir, je me rendis chez M. de Talleyrand : en entrant sur la place Vendôme, je trouvai le peuple autouré autour de la colonne, vomissant des imprécations, et j'arrivai au moment où un homme se plaçait sur la statue de Napoléon, et frappait son visage.

Je trouvai M. le baron Louis chez M. de Talleyrand; celui-ci m'annonça que l'empereur Alexandre avait daigné désigner sa maison pour son logement, et qu'il allait l'honorer de sa présence. Je l'en félicitai et nous aussi, comme d'une chose décisive dans notre cause. Peu de minutes après, l'empereur parut, précédé par les acclamations d'une foule de peuple (1). Ce prince avait passé plusieurs

(1) Ce fut dans ce moment que M. le comte Sophènes de la Rochefoucauld demanda à l'empereur de rendre ses princes à la France : il en fut écouté avec bonté; mais il n'en obtint pas la réponse qu'il désirait. S'étant approché de plusieurs princes et officiers-généraux qui accompagnaient les souverains, il comprit

heures avec le roi de Prusse et le prince de Schwartzemberg, dans les Champs-Élysées, à voir défilér l'armée. Il était venu à pied du palais de l'Élysée à l'hôtel de M. de Talleyrand. Nous nous trouvâmes sur son passage, M. le baron Louis et moi. M. de Talleyrand nous présenta à ce monarque, qui nous salua avec cette gracieuse majesté qui accompagne tous ses mouvemens. Le roi de Prusse le suivit, à quelques minutes près. En passant devant moi, ce prince me reconnut, et me dit : M. l'archevêque, je vous ai vu à Dresde, il y a deux ans. M. de Nesselrode, qui arriva après, me dit : je suis très-aise de vous voir ; nous vous cherchions. M. le prince de Schwartzemberg vint à moi avec empressement, et s'exprima avec reconnaissance sur ce qu'en Pologne j'avais fait pour son armée.

Une conférence entre M. de Talleyrand et

par leur réponse que le sort des princes de la maison de Bourbon n'était rien moins que déterminé.

Si la modestie de M. le comte de la Rochefoucauld lui permet de publier sa relation de cette journée, on y trouvera la confirmation de notre exposé, et des détails fort propres à fixer l'opinion sur le véritable état de Paris.

M. le comte de Nesselrode, avait précédé de quelques heures la tenue de ce conseil. On y avait préparé ce qui devait être discuté dans celui-ci.

Il faut dire aussi que M. le prince de Schwartzenberg était muni de pouvoirs de l'empereur d'Autriche pour consentir à tout ce que les souverains présents décideraient. Il articula expressément à M. le duc de Dalberg, que lui et M. le prince de Metternich pensaient que la continuation de l'existence souveraine de Napoléon en France, était incompatible avec le repos de l'Europe, et que Napoléon vivant, il n'y avait rien de mieux à faire que de se fixer au retour de l'ancienne dynastie de France, dès que ce retour paraîtrait être le vœu de la majorité de la France, et que l'armée voudrait le partager.

Après la bataille de Montereau, Napoléon ayant repris la ville de Troyes, et poussé jusqu'à quelques lieues en avant de cette ville, l'empereur d'Autriche, se dirigea sur Dijon. De son côté, Marie-Louise s'était éloignée de Paris; par conséquent le père et la fille s'éloignaient l'un de l'autre, et ce fut un heureux hasard, car qui peut répondre de l'effet qu'au-

raient produit sur un père les larmes et les supplications de sa fille?

Cette explication des intentions de l'Autriche, précéda l'ouverture du conseil.

L'empereur Alexandre, après avoir exprimé les magnanimes intentions qui animaient les alliés, à-peu-près comme il le fit devant nous, ainsi qu'on va le lire dans un moment; dit à M. de Talleyrand qu'il n'aurait pas voulu arrêter une détermination définitive, et partant d'en avoir discuté avec lui; qu'il y avait trois partis à prendre :

1°. Faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes ses sûretés contre lui;

2°. Établir la régence;

3°. Rappeler la maison de Bourbon.

M. de Talleyrand s'attacha à faire sentir les inconvéniens des deux premières propositions, et à les ruiner dans l'esprit du conseil devant lequel il parlait. Il passa ensuite à l'établissement de la troisième, comme la seule chose qui convint, qui fût désirée, qui pût être acceptée généralement, et qui finit pour tout et avec tous, en mettant un terme désiré à la tyrannie, et en donnant des garanties aussi fortement désirées pour la liberté, sous des

princes d'un caractère connu par la modération, instruits par le malheur et par un long séjour dans une terre toute de liberté.

On ne lui contesta pas les convenances, mais bien l'existence d'un désir dont on n'avait pas trouvé la manifestation sur toute la route traversée par l'armée, dans laquelle, au contraire, la population s'était prononcée d'une manière hostile.

On appuyait sur la résistance de l'armée qui se retrouvait au même degré dans les corps de nouvelles levées, et dans les vétérans.

On avait vu, il y avait peu de jours, à la Fère-Champenoise, un corps de plusieurs milliers d'hommes arrachés tout fraîchement à la charrue, se battre jusqu'au dernier contre les troupes alliées, au milieu desquelles ils étaient tombés sans s'en douter. Surpris, enveloppés, il fallut que l'empereur Alexandre arrachât leurs débris à la mort qu'ils continuaient de braver.

On résistait donc à l'idée que le rappel de la maison de Bourbon ne fût pas con-

trarié par les dispositions d'un très-grand nombre de personnes (1).

(1) Il faut expliquer cette résistance, ou plutôt cette réserve, non pas d'un éloignement quelconque pour le rétablissement de la maison de Bourbon, au contraire, il était désiré; mais de l'impression subsistante et profondément gravée dans les esprits.

1°. De ne pas établir de contradiction avec les actes publics, qui tous n'avaient eu rapport qu'à l'établissement de la paix;

2°. De n'imposer aucune loi aux Français; de s'assurer de leurs dispositions véritables avant de se fixer à une détermination dont les suites devaient être si grandes;

3°. De faire une chose solide, et réalisée promptement: les souverains étaient en campagne depuis deux ans; ils étaient loin de chez eux: il fallait faire vite et sûrement, pour n'être pas obligé de recommencer, ou d'attendre trop longtemps.

A cette époque, l'idée des étrangers était qu'il fallait faire la paix, lier strictement Napoléon, et prendre deux ou trois ans pour le détruire. Ils étaient fort éloignés de croire sa fin aussi facile, ni aussi prochaine. Comme ils n'avaient jamais su ce qui faisait sa force, ils ne savaient pas non plus ce qui faisait sa faiblesse. Leur sincérité dans les négociations avec Napoléon était telle, que lord Wellington prévint la députation de Bordeaux, qui lui fit part de son intention de

L'empereur Alexandre demanda à M. de Talleyrand, quels moyens il se proposait d'employer pour arriver au résultat qu'il annonçait. Il répondit que ce seraient les autorités constituées, et qu'il se portait fort pour le sénat; que l'impulsion donnée par celui-ci serait suivie par Paris et par toute la France.

Quelques solides que fussent les raisons qu'il alléguait, et quelque confiance que l'on eût dans l'influence qu'il était dans le cas d'exercer sur le sénat, cependant la résis-

recevoir le duc d'Angoulême, qu'elle eût à bien peser sa démarche, parce qu'on traitait avec Napoléon, et que ce général, pour éviter tout mal-entendu qui pourrait compromettre, soit les villes, soit quelques particuliers, remit à la municipalité de Toulouse, lorsque la bataille du 10 avril l'eût rendu maître de cette ville, un avertissement par écrit pour lui faire connaître les dangers que l'on courrait par l'exposition des couleurs et des signes royalistes qui se montraient en grand nombre.

La députation de Bordeaux n'avait pas tenu compte de ses observations, et même les avait présentées dans un sens absolument contraire. Il désirait prévenir à Toulouse les inconvéniens d'une fausse interprétation.

tance durait encore, et ce fut pour la vaincre, qu'il crut devoir s'étayer du témoignage de M. le baron Louis, et du mien, et qu'il proposa à l'empereur de nous interroger comme des personnes que, depuis plusieurs mois, il avait vu occupées des mêmes intérêts, et de la recherche des moyens de les ménager.

Cette proposition ayant été agréée, M. de Talleyrand nous introduisit dans la pièce où se tenait le conseil. On se trouva rangé de manière à ce que, du côté droit, le roi de Prusse et M. le prince de Schwartzenberg fussent les plus rapprochés du meuble d'ornement qui est au milieu de l'appartement : M. le duc de Dalberg était à la droite de M. le prince de Schwartzenberg ; MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo, prince de Lichtheimstein suivaient. M. le prince de Talleyrand était placé à la gauche du roi de Prusse, M. le baron Louis et moi étions auprès de lui : l'empereur Alexandre faisant face à l'assemblée, allait et venait.

Ce prince, du ton de voix le plus prononcé, soutenu d'un geste très-animé, débuta par nous dire que ce n'était pas lui qui avait

commencé la guerre , qu'on avait été le chercher chez lui ; que ce n'étaient ni la soif des conquêtes , ni celle de la vengeance qui l'amenait à Paris ; qu'il avait tout fait pour épargner à cette grande capitale ; qu'il qualifia des épithètes les plus honorables , les horreurs de la guerre ; qu'il serait inconsolable si elle en avait été atteinte : qu'il ne faisait point la guerre à la France , et que ses alliés et lui ne connaissaient que deux ennemis : l'empereur Napoléon et tout ennemi de la liberté des Français. Il s'adressa alors au roi de Prusse et au prince de Schwartzemberg , en leur demandant si ce n'étaient pas là leurs intentions. Leur acquiescement ayant suivi cette demande , il répéta avec la même action une partie de ce qu'il venait de dire , insistant sur des sentimens dont la générosité nous pénétrait d'admiration et de reconnaissance ; et après nous avoir répété plusieurs fois que les Français étaient parfaitement libres , que nous l'étions aussi , que nous n'avions qu'à faire connaître ce qui nous paraissait certain dans les dispositions de la nation , et que son vœu serait soutenu par les forces alliées , il s'adressa à chacun de nous .

Lorsque mon tour de parler fut venu, j'éclatai par la déclaration que nous étions tous royalistes ; que toute la France l'était comme nous ; que si elle ne l'avait pas montré, il ne fallait en accuser que les négociations continues de Châtillon ; qu'elles avaient suffi pour tout allanguir ; qu'il en était de même de Paris ; qu'il se prononcerait aussitôt qu'il serait appelé à le faire, et qu'il y aurait de la sûreté ; que, d'après l'influence que Paris exerçait sur la France depuis la révolution, son exemple serait décisif, et répété partout.

L'empereur s'adressa de nouveau au roi de Prusse et au prince de Schwartzemberg : ils répondirent dans un sens parfaitement conforme à celui des opinions que nous avions énoncées. Eh bien ! dit alors l'empereur Alexandre, je déclare que je ne traiterai plus avec l'empereur Napoléon : il fut observé que Napoléon seul se trouvait exclus par cette déclaration qui n'atteignait pas sa famille ; et sur nos représentations, l'empereur ajouta : ni avec aucun membre de sa famille.

On obtint de ce monarque que cette déclaration, qui devait fixer l'opinion de Paris,

fût rendue publique : deux heures après, elle couvrait les murs de la capitale par les soins de MM. Michaud qui se trouvaient dans les appartemens voisins de la salle du conseil.

Cette déclaration était tout : c'est elle qui a fixé le sort de la France, en écartant l'obstacle qui était entr'elle et ses anciens souverains, en liant les souverains alliés, en assurant à la cause des Bourbons l'appui de leurs forces. Son changement date donc de cette résolution : c'est elle qui a tout fait. Il y a un point décisif dans les affaires, et il était là. Une simple hésitation suffisait pour tout changer. Si postérieurement les résolutions déjà arrêtées ont pu être attaquées, qu'eût-ce été s'il n'y en avait pas eu? On ne peut donc trop le dire; la restauration est sortie de ce conseil. Dès-lors, tous les vœux ont pu se manifester, tous les esprits et tous les cœurs ont pu se réunir pour en hâter l'accomplissement.

A la fin du conseil nous mîmes tous nos soins à empêcher l'effet des représentations que les négociateurs, au nom de Napoléon, pourraient chercher à produire. Si nous ne pûmes les empêcher d'arriver, on parvint du moins à

abréger leur séjour, et à en atténuer l'effet. Dès que nous fûmes sortis du conseil, M. le baron Louis et moi, nous travaillâmes à nous assurer d'un des généraux les plus influans, et nous dépêchâmes vers lui.

En revenant chez M. de Talleyrand, nous eûmes connaissance que les souverains s'étaient engagés à faire, dans le traité de paix, sous les Bourbons, de meilleures conditions à la France qu'on ne lui en aurait accordé sous Napoléon; ce grand service est dû à M. de Talleyrand; le lendemain, il se rendit au sénat à trois heures; il y prononça le discours ci-joint.

Dans cette séance, le gouvernement provisoire fut nommé, ou plutôt confirmé; car les choix qui avaient été arrêtés entre nous, ne souffrirent pas une contradiction.

Dès ce moment la révolution fut consommée: tout ce qui suivit ne fut que la conséquence de ces premiers actes, et l'on vit se réaliser avec rapidité ce que nous avions annoncé au conseil des souverains. Les signes du gouvernement précédent tombaient successivement (1): les emblèmes de celui que

(1) Dans la journée du 31 mars, M. de Bourienne

l'on attendait se relevaient à mesure : tous les corps, et fonctionnaires se mirent à délibérer, à adhérer au changement provisoire ; l'exemple de Paris, comme on l'avait bien prévu, entraîna tout.

Dès le 1^{er} avril, le conseil général du département de la Seine, le premier de tous les corps constitués de cette ville, prononça sa séparation avec Napoléon, et son vœu pour le rappel de la maison de Bourbon.

Le 2 avril, le sénat, aussi fatigué d'être l'instrument que la victime de la tyrannie qui s'étendait à tout, rendit le sénatus-consulte de déchéance, et délia le peuple et l'armée de ses obligations envers Napoléon (1). C'était lui porter le coup mortel.

s'empara de la direction des postes, chose de la plus grande importance ; car la restauration s'étendit à mesure que les nouvelles du changement arrivé à Paris, se propagèrent dans les départemens. C'est un grand et courageux service ; car il ne faut pas oublier que Napoléon était à quelques lieues de Paris, et que personne ne pouvait répondre du parti que prendrait l'armée.

(1) C'est dans ce moment que Napoléon dut connaître toute l'étendue de la faute qu'il avait faite, en n'as-

Le 3 avril, le corps législatif adhéra aux actes du sénat : dès-lors les chefs des armées, aussi éclairés que braves, rapportant toujours leurs travaux au service de la patrie, furent libres de se lier au changement que son bien venait d'exiger, et de se séparer de celui qui était devenu l'auteur de tant de maux. L'exemple en fut donné par le maréchal duc de Raguse, qui, par cette détermination réfléchie, traça la ligne de démarcation entre les devoirs du guerrier et ceux du citoyen.

Napoléon avait voulu essayer de se faire jour jusqu'à Paris, avec ce qui lui restait des débris de son armée, débris eux-mêmes de tant d'autres débris : il s'avança jusqu'à six lieues de Paris ; mais bientôt détrompé, il céda aux instances de ses anciens généraux, et fit une abdication qu'il voulait rendre personnelle à

société en aucune manière la nation, à ses délibérations, ni à l'exercice de son pouvoir : après s'en être servi seul et pour lui seul pendant beaucoup d'années, il resta seul le jour où il l'invoqua dans ses nécessités ; et comme il n'avait jamais écouté personne, à son tour il ne fut écouté de personne.

lui seul, en demandant pour son fils ce qu'il n'avait pu obtenir pour lui-même.

De grands efforts furent tentés auprès des souverains pour les porter à accéder à cette substitution du fils au père ; mais cette entreprise échoua : ce fut dans la nuit du 5 au 6 avril, que ce dernier obstacle à l'affermissement de la restauration fut définitivement écarté.

M. le général Dessolle, appelé d'une retraite dont le motif avait été glorieux, au poste de commandant de la garde nationale de Paris, signala sa rentrée dans les affaires par la plus courageuse opposition à l'adoption des demandes de Napoléon.

Ici doit s'arrêter mon récit : la restauration était consommée, et c'est elle que j'ai voulu retracer. Cependant qu'il me soit permis de dire que l'empereur Alexandre ayant désigné M. Pozzo di Borgo, pour résider auprès du gouvernement provisoire, pendant l'absence qu'il ferait en allant combattre Napoléon, campé à six lieues de Paris, le gouvernement provisoire me désigna pour l'accompagner, avec le même titre. Heureusement ces dispositions furent superflues. Deux jours après, le

gouvernement, voulant sans doute me donner une preuve de l'attention qu'il avait accordée à la part que j'avais prise dans ce qui venait de se passer, me nomma commissaire aux grandes chancelleries réunies de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Réunion, dont les chefs étaient absens. Je cessai dès-lors de m'occuper des affaires générales, et je n'y intervins qu'une seule fois pour solliciter auprès du gouvernement provisoire, la liberté des prêtres de la Belgique, exilés ou emprisonnés depuis plusieurs années.

Les jours qui suivirent, portèrent de nouvelles forces à la restauration et l'affermirent : les armées suivirent le mouvement général de la France, l'intérieur ne présenta pas l'ombre d'un dissentiment. Les princes, précurseurs du roi, ne trouvèrent sur leur passage que des acclamations, des larmes de joie et de bonheur. Le roi rentra dans Paris comme un père dans le sein de sa famille. Les étrangers respectèrent les monumens de la France, et ne puisèrent pas dans ses trésors ; ils honorèrent les guerriers qu'ils avaient longtems redoutés ; la paix répandit son baume et ses bienfaits : tels furent pendant quelque tems les fruits de cette pre-

mière restauration, qui, à cette époque, fit l'objet de l'admiration et de l'allégresse de l'Europe, et dont le souvenir doit faire toujours trouver en lui-même, à ceux qui y prirent part avec zèle, oubli d'eux-mêmes, et recherche du bien de la France, leur bonheur et leur récompense.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

F R A N C E.

Châtillon-sur-Seine , 16 mars 1814.

C'ÉTAIT le 10 mars que Napoléon Bonaparte devait donner la réponse définitive sur l'acceptation ou la non acceptation de l'ultimatum des puissances alliées. La base était que la France conserverait ses limites de 1789. La réponse n'a pas été satisfaisante. On a donné un nouveau délai jusqu'au 15. Alors, le plénipotentiaire de Napoléon présenta un contre-projet qui renfermait des prétentions exorbitantes. Les puissances alliées, ne pouvant plus traiter sous de semblables auspices, ont publié une déclaration très-étendue, contenant le détail des négociations qui ont eu lieu pendant le congrès, et les causes de sa rupture. Nous donnerons cette pièce importante.

(Journal des Débats , vendredi 1^{er}. avril 1814.)

DÉCLARATION.

Châtillon-sur-Seine, 16 mars 1814.

Les puissances alliées se doivent à elles-mêmes, à leurs peuples et à la France, d'annoncer publiquement, dans le moment de la rupture des conférences de Châtillon, les motifs qui les ont portés à entamer une négociation avec le gouvernement français, et les causes de la rupture de cette négociation.

Des événements militaires, tels que l'histoire aura peine à en recueillir dans d'autres tems, renverserent, au mois d'octobre dernier, l'édifice monstrueux compris sous la dénomination d'empire français; édifice politique fondé sur les ruines d'états jadis indépendans et heureux, agrandi par des provinces arrachées à d'antiques monarchies, soutenu au prix du sang, de la fortune et du bien-être d'une génération entière. Conduits sur le Rhin par la victoire, les souverains alliés crurent devoir exposer de nouveau à l'Europe les principes qui forment la base de leur al-

liance, leurs vœux et leur détermination. Eloignés de toute vue d'ambition et de conquête, animés du seul desir de voir l'Europe reconstruite sur une juste échelle de proportion entre les puissances, décidés à ne pas poser les armes avant d'avoir atteint le noble but de leurs efforts, ils manifestèrent la constance de leurs intentions par un acte public, et ils n'hésitèrent pas à s'expliquer vis-à-vis du gouvernement ennemi, dans un sens conforme à leur immuable résolution. Le gouvernement français se prévalut des explications franches des cours alliées, pour témoigner des dispositions pacifiques. Il avait besoin, sans doute, d'en emprunter les apparences pour justifier, aux yeux de ses peuples, les nouveaux efforts qu'il ne cessait de leur demander. Tout, cependant, prouvait aux cabinets alliés qu'il ne voulait que tirer parti d'une négociation apparente; dans l'intention de disposer l'opinion publique en sa faveur, et que la paix de l'Europe était loin encore de sa pensée. Les puissances, pénétrant ses vues secrètes, se décidèrent à aller conquérir, en France même, cette paix tant désirée. Des armées nombreuses passèrent le Rhin; à peine eurent-elles franchi les premières barrières, que le ministre des relations extérieures de la France se présenta aux avant-postes.

Toutes les démarches du gouvernement français,

n'eurent dès-lors plus d'autre but que de donner le change à l'opinion, de fasciner les yeux du peuple français, et de chercher à rejeter sur les alliés l'odieux des malheurs de cette guerre d'invasion.

La marche des évènements avait donné à cette époque aux cours alliées le sentiment de toute la force de la ligue européenne. Les principes qui présidaient aux conseils des souverains, dès leur première réunion pour le salut commun, avaient reçu tout leur développement; rien n'empêchait plus qu'ils n'exprimassent les conditions nécessaires à la reconstruction de l'édifice social : ces conditions ne devaient plus, à la suite de tant de victoires, former un obstacle à la paix. La seule puissance appelée à placer dans la balance des compensations pour la France, l'Angleterre, pouvait énoncer avec détail les sacrifices qu'elle était prête à porter à la pacification générale. Les souverains alliés pouvaient espérer enfin que l'expérience des derniers tems aurait influé sur un conquérant en butte aux reproches d'une grande nation, et témoin pour la première fois, dans sa capitale même, des maux qu'il a attirés sur la France. Cette expérience pouvait l'avoir conduit au sentiment que la conservation des trônes se lie essentiellement à la modération et à la justice.

Toutefois les souverains alliés, convaincus que l'essai qu'ils feraient ne devait pas compromettre la marche des opérations militaires, convinrent que ces opérations continueraient pendant la négociation : l'histoire du passé et de funestes souvenirs leur avaient démontré la nécessité de cette démarche. Leurs plénipotentiaires se réunirent avec celui du gouvernement français.

Bientôt les armées victorieuses s'avancèrent jusqu'aux portes de la capitale. Le gouvernement ne songea, dans ce moment, qu'à la sauver d'une occupation ennemie. Le plénipotentiaire de France reçut l'ordre de proposer un armistice fondé sur des bases conformes à celles que les cours alliées jugeaient elles-mêmes nécessaires au rétablissement de la paix générale. Il offrit la remise immédiate des places fortes dans les pays que la France céderait, le tout à la condition d'une suspension militaire. Les cours alliées, convaincues par vingt années d'expérience que, dans les négociations avec le cabinet français, les apparences doivent être soigneusement distinguées des intentions, substituèrent à cette proposition celle de signer sur-le-champ les préliminaires de la paix. Cette signature avait pour la France tous les avantages d'un armistice, sans entraîner pour les alliés les dangers d'une suspension d'armes. Quelques succès partiels

venaient cependant de marquer les premiers pas d'une armée formée sous les murs de Paris, de l'élite de la génération actuelle, dernière espérance de la nation, et des débris d'un million de braves qui avaient péri sur les champs de bataille, ou qui avaient été abandonnés sur les grandes routes, depuis Lisbonne jusqu'à Moskow, sacrifiés à des intérêts étrangers à la France. Aussitôt les conférences de Châtillon changèrent de caractère : le plénipotentiaire français demeura sans instructions, et fut hors d'état de répondre aux propositions des cours alliées. Elles chargèrent leurs plénipotentiaires de remettre un projet de traité préliminaire, renfermant toutes les bases qu'elles jugeaient nécessaires pour le rétablissement de l'équilibre politique, et qui, peu de jours avant, avaient été offertes par le gouvernement français lui-même, dans un moment où il croyait sans doute son existence compromise. Les principes de la reconstruction de l'Europe se trouvaient établis dans ce projet.

La France, rendue aux dimensions que des siècles de gloire et de prospérité, sous la domination de ses rois, lui avaient assurées, devait partager avec l'Europe les bienfaits de sa liberté, de l'indépendance nationale et de la paix. Il ne dépendait que de son gouvernement de mettre, par

un seul mot, un terme aux souffrances de la nation ; de lui rendre, avec la paix, ses colonies, son commerce et le libre exercice de son industrie. Voulait-il plus ? Les puissances s'étaient offertes à discuter, dans un esprit de conciliation, ses vœux sur des objets de possession d'une mutuelle convention, qui dépasseraient les limites de la France avant les guerres de la révolution. Quinze jours se passèrent sans réponse de la part du gouvernement français. Les plénipotentiaires alliés insistèrent sur un terme péremptoire pour l'acceptation ou le refus des conditions de la paix. On laissa au plénipotentiaire français la latitude de présenter un contre-projet, pourvu que ce contre-projet répondit à l'esprit et à la substance des conditions proposées par les cours alliées. Le terme du 10 mars fut fixé d'un commun accord. Le plénipotentiaire français ne produisit, à l'échéance du terme, que des pièces dont la discussion, loin de rapprocher du but, n'ont fait que prolonger de stériles négociations. Un nouveau terme de peu de jours fut accordé à la demande du plénipotentiaire de France. Le 15 mars, enfin, ce plénipotentiaire remit un contre-projet qui ne laissa plus de doute que les malheurs de la France n'avaient pas encore changé les vues de son gouvernement. Revenant sur ce qu'il avait proposé lui-même, le gouverne-

ment français demanda, dans un nouveau projet, que des peuples étrangers à l'esprit français, des peuples que des siècles de domination ne fondraient pas dans la nation française, devaient continuer à en faire partie. La France devait conserver des dimensions incompatibles avec l'établissement d'un système d'équilibre, et hors de proportion avec les autres grands corps politiques en Europe; elle devait garder les positions et les points offensifs au moyen desquels son gouvernement avait, pour le malheur de l'Europe et de la France, amené la chute de tant de trônes, et opéré tant de bouleversemens; des membres de la famille régnante en France devaient être replacés sur des trônes étrangers; le gouvernement français, enfin, ce gouvernement qui depuis tant d'années n'a pas moins cherché à régner sur l'Europe par la discorde que par la force des armes, devait rester l'arbitre des rapports intérieurs et du sort des puissances de l'Europe.

Les cours alliées, en continuant la négociation sous de tels auspices, eussent manqué à tout ce qu'elles se doivent à elles-mêmes; elles eussent dès ce moment renoncé au but glorieux qu'elles se proposent; leurs efforts n'eussent plus tourné que contre leurs peuples. En signant un traité sur les bases du contre-projet français, les puissances

eussent déposé les armes entre les mains de l'ennemi commun; elles eussent trompé l'attente des nations et la confiance de leurs alliés.

C'est dans un moment aussi décisif pour le salut du monde, que les souverains alliés renouvellent l'engagement solennel qu'ils ne poseront pas les armes avant d'avoir atteint le grand objet de leur alliance. La France ne peut s'en prendre qu'à son gouvernement des maux qu'elle souffre. La paix seule pourra fermer les plaies qu'un esprit de domination universelle et sans exemple dans les annales du monde lui a portées. Cette paix sera celle de l'Europe; toute autre est inadmissible. Il est temps enfin que les princes puissent, sans influence étrangère, veiller au bien-être de leurs peuples; que les nations respectent leur indépendance réciproque; que les institutions sociales soient à l'abri de bouleversemens journaliers, les propriétés assurées et le commerce libre. L'Europe entière ne forme qu'un vœu, celui de faire participer à ces bienfaits de la paix la France dont les puissances alliées elles-mêmes ne desirerent, ne veulent et ne souffriroient pas le démembrement. La foi de leurs promesses est dans les principes pour lesquels elles combattent. Mais par où les souverains pourront-ils juger que la France veut les partager; ces principes, qui doivent fonder le bonheur du monde

aussi longtems qu'ils verraient que la même ambition qui a répandu tant de maux sur l'Europe, est encore le seul mobile du gouvernement; que, prodigue du sang français et le versant à flots, l'intérêt public est toujours immolé à l'intérêt personnel? sous de tels rapports, où serait la garantie de l'avenir, si un système aussi destructeur ne trouvait pas un terme dans la volonté générale de la nation? Dès-lors, la paix de l'Europe est assurée, et rien ne saurait la troubler à l'avenir.

(Journal des Débats, samedi 2 avril 1814.)

PROCLAMATION.

HABITANS DE PARIS.

Les armées alliées se trouvent devant Paris. Le but de leur marche vers la capitale est fondé sur l'espérance d'une réconciliation sincère et durable avec elle. Depuis vingt ans l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il

existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Quel Français qui ne soit pas convaincu de cette vérité ?

« Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France, qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernemens. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat; qu'elle se prononce, et dès ce moment, l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions.

« Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France et les dispositions véritables de vos concitoyens : vous trouvez dans ces exemples le terme de la guerre étrangère et de la discorde civile; vous ne sauriez plus le chercher ailleurs,

« La conservation et la tranquillité de votre ville seront l'objet des soins et des mesures que les alliés s'offrent de prendre avec les autorités et les notables qui jouissent le plus de l'estime publique : aucun logement militaire ne pesera sur la capitale.

« C'est dans ces sentimens que l'Europe en armes devant vos murs s'adresse à vous. Hâtez vous

de répondre à la confiance qu'elle met dans votre amour pour la patrie et dans votre sagesse. »

Signé, Le commandant en chef
des armées alliées,
Maréchal prince de SCHWARTZENBERG.

(Moniteur du 1^{er}. avril 1814.)

~~~~~

L'armée alliée s'est approchée de Paris par la route de Meaux dans la soirée du 29 mars. Les hauteurs de Belleville, Saint-Chaumont et Montmartre avaient été garnies d'artillerie; ces hauteurs ont été attaquées mercredi 30 à six heures et demie du matin : le feu a continué avec vivacité jusqu'à trois et demie; les positions ayant alors été tournées et enlevées, le corps d'armée qui avait été engagé a effectué sa retraite, et les barrières ont été exclusivement occupées par la garde nationale; une suspension d'armes fut conclue à cinq heures et demie; les alliés gardèrent leurs positions, et aucun militaire étranger ne pénétra dans la ville. Dans la matinée du 31, les armées alliées ont fait leur entrée dans la capitale par la rue du Faubourg-St.-Martin; elles ont suivi les boulevards intérieurs

du nord, la rue Royale, la place de Louis XV et l'avenue des Champs-Élysées. Ces troupes, composées d'infanterie, d'une nombreuse cavalerie et de trains d'artillerie, étaient d'une très-belle tenue. L'infanterie marchait sur trente hommes de front et la cavalerie sur quinze.

S. M. l'empereur de Russie, S. M. le roi de Prusse, S. A. I. le grand-duc Constantin et S. A. le prince de Schwartzenberg, étaient en tête de la colonne, précédés seulement de quelques escadrons de cavalerie. LL. MM. étaient suivies d'un nombreux état-major. S. M. l'empereur Alexandre, S. M. le roi de Prusse et S. A. I. le grand-duc Constantin, s'étant placés sur le côté droit et vers le milieu de l'avenue des Champs-Élysées, les troupes ont défilé sans interruption pendant quatre heures devant LL. MM. Une autre colonne considérable de troupes défilait en même temps par les boulevards extérieurs le long des murs de la capitale, pour aller prendre des cantonnemens dans les environs de Paris.

Pendant ce mouvement et sur toute la distance que ces armées ont franchie, les acclamations se sont fait entendre de toute part; mais l'enthousiasme était porté au comble, aussitôt que les regards pouvaient se fixer sur LL. MM. l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. Des cris d'allégresse

s'élevaient dans les airs; on se précipitait aux pieds de la personne auguste de S. M. l'empereur de Russie, on pressait ses mains; ses genoux, ses habits, on arrêtait son cheval, et la bonté toute particulière avec laquelle ce monarque accueillait ces témoignages de reconnaissance et de respect, a laissé dans tous les cœurs une impression que rien ne pourra effacer. On peut le dire, les fastes de l'histoire ne présentent pas l'exemple d'un enthousiasme aussi éclatant et aussi sincère, et les fastes de l'histoire en conserveront le souvenir. En un mot, dans cette journée mémorable, la tranquillité publique n'a pas été troublée un seul instant; aucun excès n'a été commis, et les habitans de Paris ont déployé un caractère et une confiance qui les honorent à jamais aux yeux de l'Europe.

( Journal des Débats, 1<sup>er</sup> avril. )

---

## DÉCLARATION.

---

**Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française.**

**Ils déclarent :**

**Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties , lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte ; elles doivent être plus favorables , lorsque , par un retour vers un gouvernement sage , la France elle-même offrira l'assurance de ce repos.**

**Les souverains alliés proclament en conséquence ;**

**Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte , ni avec aucun de sa famille ;**

**Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France , telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes ; ils peuvent même faire plus , parce qu'ils professent toujours le principe que , pour le bonheur de l'Europe , il faut que la France soit grande et forte ;**

Qu'ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent en conséquence le sénat à désigner un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées.

**ALEXANDRE.**

Par sa majesté impériale,

*Le secrétaire-d'état, comte DE NESSELRODE.*

---

*PROCLAMATION du conseil-général du  
département de la Seine, et du conseil  
municipal de Paris.*

HABITANS DE PARIS,

Vos magistrats seraient traîtres envers vous et la patrie si, par des viles considérations personnelles, ils comprimeraient plus longtems la voix de leur conscience.

Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme.

C'est lui qui, chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parens, des amis ? Pour qui tous ces braves sont-ils morts ? Pour lui seul, et non pour le pays. Pour quelle cause ? Ils ont été immolés, uniquement immolés à la démence de laisser après lui le souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine.

C'est lui qui, au lieu de quatre cent millions que la France payait sous nos bons et anciens rois

pour être libre, heureuse et tranquille, nous à surchargés de plus de quinze cent millions d'impôts auxquels il menaçait d'ajouter encore.

C'est lui qui nous a fermé les mers des deux mondes, qui a tari toutes les sources de l'industrie nationale, arraché à nos champs les cultivateurs, les ouvriers à nos manufactures.

A lui nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée, puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes bien plus que les tristes instrumens de sa rage.

N'est-ce pas lui aussi qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le vénérable chef de la religion, a privé de ses états, par une détestable perfidie, un roi son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole, notre antique et toujours fidèle amie ?

N'est-ce pas lui encore qui, ennemi de ses propres sujets longtems trompés par lui, après avoir tout à l'heure refusé une paix honorable dans laquelle notre malheureux pays, du moins, eût pu respirer, et fini par donner l'ordre parricide d'exposer inutilement la garde nationale pour la défense impossible de la capitale, sur laquelle il appelait ainsi toutes les vengeances de l'ennemi ?

N'est-ce pas lui enfin qui, redoutant par-dessus tout la vérité, a chassé outrageusement, à la face

de l'Europe, nos législateurs, parce qu'une fois ils ont tenté de la lui dire avec autant de ménagement que de dignité?

Qu'importe qu'il n'ait sacrifié qu'un petit nombre de personnes à ses haines ou bien à ses vengeances particulières, s'il a sacrifié la France! que disons-nous, la France? toute l'Europe à son ambition sans mesure! ambition ou vengeance, la cause n'est rien. Quelle que soit cette cause, voyez l'effet; voyez ce vaste continent de l'Europe, partout couvert des ossemens confondus de Français et de peuples qui n'avaient rien à se demander les uns aux autres, qui ne se haïssaient pas, que les distances affranchissaient des querelles, et qu'il n'a précipités dans la guerre que pour remplir la terre du bruit de son nom.

Que nous parle-t-on de ses victoires passées? Quel bien nous ont-elles fait ces funestes victoires? La haine des peuples, les larmes de nos familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste plus la main d'un enfant pour leur fermer les yeux : voilà ce que nous ont produit ses victoires! Ce sont elles qui amènent aujourd'hui jusque dans nos murs toujours restés vierges sous la paternelle administration de nos rois, les étrangers, dont la généreuse

protection nous commande la reconnaissance, lorsqu'il nous eût été si doux de leur offrir une alliance désintéressée.

Il n'est pas un d'entre nous qui, dans le secret de son cœur, ne le déteste comme un ennemi public; pas un qui, dans ses plus intimes communications, n'ait formé le vœu de voir arriver un terme à tant d'inutiles cruautés.

Ce vœu de nos cœurs et des vôtres, nous serions des déserteurs de la cause publique, si nous tardions à l'exprimer.

L'Europe en armes nous le demande : elle l'implore comme un bienfait envers l'humanité; comme le garant d'une paix universelle et durable.

Parisiens, l'Europe en armes ne l'obtiendrait pas de vos magistrats s'il n'était pas conforme à leurs devoirs. Mais c'est au nom de ces devoirs mêmes, et des plus sacrés de tous, que nous abjurons toute obéissance envers l'usurpateur pour retourner à nos maîtres légitimes.

S'il y a des périls à suivre ce mouvement du cœur et de la conscience, nous les acceptons. L'histoire et la reconnaissance des Français recueilleront nos noms. Elles les légueront à l'estime de la postérité.

En conséquence,

Le conseil-général du département de la Seine, le conseil municipal de Paris spontanément réunis, dé-

clarent à l'unanimité de ses membres présents : qu'il renonce formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte ;

Exprime le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique soit rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes. Arrête que la présente déclaration et la proclamation qui l'explique , seront imprimées et affichées à Paris , notifiées à toutes les autorités restées à Paris et dans le département, et envoyées à tous les conseil.-généraux de département.

Fait en conseil-général , à Paris , en l'Hôtel-de-Ville, le 1<sup>er</sup>. avril 1814 , etc.

---

## SÉNAT-CONSERVATEUR.

---

*Extrait des registres du Sénat-conservateur,  
séance du vendredi 1<sup>er</sup>. avril 1814, après  
midi.*

A trois heures et demie , les membres du sénat se réunissent en vertu d'une convocation extraordinaire , sous la présidence de S. A. S. le prince de Bénévent , vice-grand-électeur.

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de celle du 28 mars dernier.

Le sénat en adopte la rédaction.

S. A. S. le prince vice-grand-électeur, président, prend ensuite la parole en ces termes :

**SÉNATEURS,**

« La lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à chacun de vous, pour les prévenir de cette convocation, leur en fait connaître l'objet. Il s'agit de vous transmettre des propositions. Ce seul mot suffit pour indiquer la liberté que chacun de vous apporte dans cette assemblée. Elle vous donne les moyens de laisser prendre un généreux essor aux sentimens dont l'âme de chacun de vous est remplie, la volonté de sauver votre pays, et la résolution d'accourir au secours d'un peuple délaissé,

« Sénateurs, les circonstances, quelques graves qu'elles soient, ne peuvent être au-dessus du patriotisme ferme et éclairé de tous les membres de cette assemblée, et vous avez sûrement senti tous également la nécessité d'une délibération qui ferme la porte à tout retard, et qui ne fasse pas écouler la journée sans rétablir l'action de l'administration, le premier de tous les besoins, pour la formation d'un gouvernement dont l'autorité formée pour le besoin du moment, ne peut qu'être rassurante. »

Le prince vice-grand-électeur ayant cessé de parler, diverses propositions sont faites par plusieurs membres. La matière mise en délibération, le sénat arrête :

1°. Qu'il sera établi un gouvernement provisoire chargé de pourvoir aux besoins de l'administration, et de présenter au sénat un projet de constitution qui puisse convenir au peuple français ;

2°. Que ce gouvernement sera composé de cinq membres.

Procédant de suite à leur nomination, le sénat élit pour membres du gouvernement provisoire :

M. de Talleyrand, prince de Bénévent ;

M. le sénateur comte de Beurnonville ;

M. le sénateur comte de Jaucourt ;

M. le duc de Dalberg, conseiller-d'état ;

M. de Montesquiou, ancien membre de l'assemblée constituante.

Ils sont proclamés en cette qualité par le prince vice-grand-électeur, président.

S. A. S. ajoute que l'un des premiers soins du gouvernement provisoire devant être la rédaction d'un projet de constitution, les membres de ce gouvernement, lorsqu'ils s'occuperont de cette rédaction, en donneront avis à tous les membres du sénat, qui sont invités à concourir de leurs lumières à la perfection d'un travail si important.

Il est ensuite arrêté que l'acte de nomination du gouvernement provisoire sera notifié au peuple français par une adresse des membres de ce gouvernement.

( Moniteur du samedi 2 avril 1814. )

---

S. M. l'empereur de Russie, dès qu'elle a su le changement dans le gouvernement français opéré par le sénat, et l'établissement du gouvernement provisoire, a fait proposer, au nom des puissances alliées, à Napoléon Bonaparte de se choisir un lieu et un établissement de retraite pour lui et sa famille, et M. le duc de Vicence a été chargé de lui remettre cette proposition. Elle a été principalement dictée aux puissances alliées par le désir d'arrêter l'effusion du sang, et la conviction que si elle était adoptée par Napoléon, l'œuvre de la paix générale et le rétablissement du repos intérieur de la France ne seraient plus que l'affaire d'un jour.

---

*Copie des lettres de créance de M. le commissaire nommé par S. M. l'empereur de toutes les Russies pour résider près du gouvernement provisoire.*

En m'éloignant de Paris, j'ai pensé qu'il était nécessaire de pourvoir aux moyens d'établir les relations les plus suivies et les plus fréquentes avec le gouvernement provisoire. J'ai à cet effet nommé mon général-major Pozzo di Borgo pour résider auprès de lui en qualité de commissaire-général. Je vous invite, messieurs, à ajouter foi à tout ce qu'il sera dans le cas de vous dire de ma part, et à me transmettre, par son entremise, toutes les communications que vous auriez à me faire. Il jouit de toute ma confiance, et la justifiera sûrement encore, dans cette occasion, en ne négligeant aucun moyen de cimenter les rapports de paix et d'amitié si heureusement établis entre la Russie et la France. Recevez, messieurs, l'assurance de toute mon estime.

Signé, ALEXANDRE.

Paris, le 4 avril 1814.

~~~~~

D'après le rapport qui vient d'être fait par M. de Pradt, archevêque de Malines, le gouvernement provisoire a pris l'arrêté suivant :

Le gouvernement provisoire, informé qu'un grand nombre de prêtres de la Belgique sont retenus depuis plusieurs années dans différentes prisons, et notamment dans les châteaux de Bouillon, de Ham et de Pierrechatel : que leur détention a été motivée par le refus des prières de Napoléon. Que leur détention a été prolongée malgré des actes de soumission authentiques, renouvelés plusieurs fois, arrête que lesdits prêtres de la Belgique détenus en France, seront immédiatement rendus à la liberté.

Fait à Paris, le 8 avril 1814.

Signé, Le prince DE BÉNÉVENT.

Le duc DE DALBERG.

François DE JAUCOURT.

BEURNONVILLE

MONTESQUIOU.

Pour copie conforme,

DUPONT (de Nemours),

Secrétaire-général.

(*Moniteur*, du 9 avril 1814.)

FIN.